

Côte d'Ivoire

Cartographie de l'investissement à impact

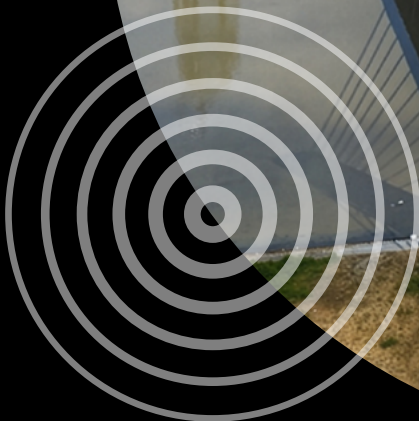


Table des matières

Tableau des illustrations	2
Liste des abréviations	4
À propos de GSG Impact	7
À propos du groupe de travail Impact Investing Côte d'Ivoire	8

Section 1

Résumé exécutif	9
-----------------	---

Section 2

Contexte, objectifs et méthodologie	11
-------------------------------------	----

Section 3

Le concept d'investissement à impact dans le contexte ivoirien	13
--	----

Concept d'investissement à impact	13
Tendances de l'investissement à impact en Côte d'Ivoire	15
Adaptation au contexte ivoirien	17

Section 4

Les priorités gouvernementales qui façonnent le cadre d'investissement	21
--	----

Présentation des objectifs nationaux les plus susceptibles d'être atteints grâce à l'investissement à impact	21
Performance économique et dynamique d'impact en Côte d'Ivoire	22

Section 5

Offre de capital	28
------------------	----

Offre de capital patient	28
Offre de capital commercial	32
Cibler les banques les plus actives dans le financement des PME – financement à impact	35

Section 6

Intermédiation de capitaux	38
----------------------------	----

Section 7

Cadre politique et réglementaire pour l'investissement à impact	48
---	----

Section 8

Facilitateurs de marché et services professionnels	54
--	----

Section 9

Recommandations	57
-----------------	----

Analyse des écarts	57
Secteurs prometteurs	58
Recommandations pour renforcer l'écosystème de l'investissement à impact	59
Feuille de route proposée pour le futur partenaire national	64

Annexe	65
--------	----

Tableau des illustrations

Liste des figures	Page
Figure 1: Critères d'identification d'un fonds d'impact en Côte d'Ivoire	20
Figure 2: Déficit de financement des PME et potentiel d'investissement à impact	22
Figure 3: Analyse des performances économiques dans l'UEMOA, en milliards de dollars US	23
Figure 4: Analyse des performances économiques	23
Figure 5: Répartition de la dette publique par source de financement	25
Figure 6: Analyse des finances publiques en pourcentage du PIB, 2017-2023	25
Figure 7: Illustration des projets des donateurs dans différents secteurs présentant un fort potentiel d'impact	31
Figure 8: Taille du marché bancaire en 2023	33
Figure 9: Répartition du financement du secteur bancaire par secteur d'activité	34
Figure 10: Répartition sectorielle des investissements des fonds d'investissement en Côte d'Ivoire	40
Figure 11: Répartition des instruments utilisés par les fonds d'investissement opérant en Côte d'Ivoire	41
Figure 12: Profil comparatif des sociétés de gestion d'actifs : actifs sous gestion, croissance et diversité de l'offre	43
Figure 13: Évolution comparative des montants investis par secteur et variations annuelles de la performance sectorielle	44
Figure 14: Structure de la demande de financement	45
Figure 15: Structure des demandes de financement approuvées	46
Figure 16: Comblant les lacunes systémiques et activer les leviers du marché	58

Liste des tables	Page
Tableau 1 : Cartographie des stratégies d'investissement	13
Tableau 2: Concept d'investissement à impact	14
Tableau 3 : Banques les plus engagées dans l'investissement à impact en Côte d'Ivoire	35
Tableau 4: Structure et typologie de l'offre de capital à impact en Côte d'Ivoire	37
Tableau 5 : Liste des fonds d'investissement opérant en Côte d'Ivoire	38
Tableau 6 : Obstacles spécifiques au développement de l'offre de capital-investissement au niveau de l'offre de capitaux et des acteurs d'intermédiation	42
Tableau 7 : Examen du cadre politique et réglementaire	48
Tableau 8 : Quelques entreprises fintech actives en Côte d'Ivoire	59
Tableau 9 : Actions visant à mobiliser davantage de capitaux	60
Tableau 10 : Les actions stimulent la demande	60
Tableau 11 : Pays soutenant l'adaptation du cadre politique et réglementaire	61
Tableau 12 : Actions visant à structurer un cadre national de mesure d'impact	61
Tableau 13 : Actions visant à déployer une stratégie nationale de communication et de plaidoyer	62
Tableau 14 : Actions visant à établir un système robuste de gestion et de surveillance du marché	62
Tableau 15 : Actions visant à stimuler la création de marché	63

Liste des boîtes	Page
Encadré 1 : Proparco et Baobab Côte d'Ivoire : Garantie de portefeuille pour la microfinance rurale	29
Encadré 2 : IFC et Société Générale Côte d'Ivoire : Facilité de partage des risques pour les PME	29
Encadré 3 : SFI, Proparco et Groupe Duval/ Immobilier Durable « Village Notre Père à Abidjan »	30
Encadré 4 : Fondations, nouveaux relais hybrides de capital patient	30
Encadré 5 : L'assurance, un levier dormant de capital patient national	32
Encadré 6 : Financement des PME à impact en Côte d'Ivoire (Partenariat entre IFC, SGCI et SIB)	36
Encadré 7 : Financement des PME et renforcement de l'entrepreneuriat féminin en Côte d'Ivoire – BAD et Groupe Bridge Bank Côte d'Ivoire (2025)	36
Encadré 8 : Comoé Capital – Le premier fonds d'investissement à impact dédié au financement et au soutien des PME et startups ivoiriennes	39
Encadré 9 : Programme du Fonds d'impact sur l'éducation (FIE) – Un modèle novateur qui a permis de financer l'éducation par le biais du capital-risque en Côte d'Ivoire	39
Encadré 10 : Editech dans le développement et la fourniture de solutions de tutorat numérique	47
Encadré 11 : Le rôle de Yello Startup dans l'intermédiation pour l'investissement à impact en Côte d'Ivoire	56
Encadré 12 : Trois plateformes de structuration mobilisables pour renforcer l'écosystème ivoirien de l'investissement à impact	63

Liste des abréviations

Abréviation	Définition
A2IC	Association Ivoirienne des Investisseurs en Capital
ACNB	Programme de renforcement des capacités entrepreneuriales
ADCI	Agence pour le développement de la compétitivité des industries en Côte d'Ivoire
AEJ	Agence Emploi Jeunes
AFAWA	Action de financement affirmatif pour les femmes en Afrique
AFD	Agence française de développement
AIIM	Gestion des investissements dans les infrastructures africaines
AMF	Autorité des Marchés Financiers de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
ANSTAT	Agence Nationale de la Statistique
APSPD	Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés
ASACI	Association des Sociétés d'Assurances de Côte d'Ivoire
AVCA	Réseau international d'investissement
BAD	Banque africaine de développement
BCEAO	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BEPC	Brevet d'Études du Premier Cycle
BERD	Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement
BIO	Société Belge d'Investissement pour les pays en développement
BNI	Banque Nationale d'Investissement
BOAD	Banque Ouest-Africaine de Développement
BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BT	Brevet de Technicien
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CAGR	Compound Annual Growth Rate
CAN	Coupe d'Afrique des Nations
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CAPAF	Programme de renforcement des capacités des institutions de microfinance en Afrique francophone
CDC-CI	Caisse des Dépôts et Consignations de Côte d'Ivoire
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEPICI	Centre de Promotion des Investissements de Côte d'Ivoire
CERAP	Centre de Recherche et d'Action pour la Paix

CGECI	Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire
CGRAE	Caisse Générale de Retraite des Agents de l'État
CI-PME	Agence Côte d'Ivoire PME
CIB	Corporate and Investment Banking
CIBAN	Réseau des Business Angels de Côte d'Ivoire
CIMA	Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances
CIPRES	Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale
CNPS	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
CREPMF	Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers
CSRD	Directive sur la publication d'informations en matière de durabilité des entreprises
DCFCI	Fonds de Dépôt et de Consignation de Côte d'Ivoire
DGI	Direction Générale des Impôts
EDGE	Excellence dans la conception pour une plus grande efficacité (Excellence in Design for Greater Efficiencies)
EIIC	Consortium européen d'investissement à impact (European Impact Investing Consortium)
ESG	Environnemental, Social et Gouvernance
FBP	Financement Basé sur la Performance
FCP	Fonds Commun de Placement
FEI	Fonds d'Impact sur l'Éducation
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FLD	Financement Lié au Développement Durable
FMI	Fonds Monétaire International
FPAM	Financement Participatif Afrique et Méditerranée
FSRU	Unité flottante de stockage et de regazéification (Floating Storage and Regasification Unit)
GIN	Réseau mondial d'investissement à impact (Global Impact Investing Network)
GSG	Groupe de pilotage mondial pour l'investissement à impact (Global Steering Group for Impact Investment)
G2M	Mouvement de Croissance Globale
HSUR	Taux d'utilisation des services de santé (Health Services Utilization Rate)
IAM	Institut Africain de Management
IDE	Investissement Direct Étranger
IFD	Institution de Financement du Développement
INPHB	Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny
INS	Institut National de la Statistique
ISC	Structures d'Accompagnement à l'Innovation
ISSB	Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (International Sustainability Standards Board)
JPY	Yen japonais
LBO	Rachat avec effet de levier (Leveraged Buyout)

MRV	Mesure, rapport et vérification (Monitoring, Reporting, and Verification)
MSH	Sciences de gestion pour la santé (Management Sciences for Health)
MW	Mégawatt
MEPD	Ministère de l'Économie, du Plan et du Développement
MFB	Ministère des Finances et du Budget
MPME	Micro, Petites et Moyennes Entreprises
MRD	Mécanisme pour la Résilience et la Durabilité
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPCVM	Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
PC	Certificat Professionnel
PEPITE	Programme d'Excellence pour les Entreprises à Potentiel de Croissance
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PND	Plan National de Développement
PNDS	Plan National de Développement Sanitaire
PNIA II	Plan National d'Investissement Agricole
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PPP	Partenariat Public-Privé
RIESS	Réseau Ivoirien de l'Économie Sociale et Solidaire
SAV	Seedstars Africa Ventures
SFI	Société Financière Internationale
SNFP	Stratégie Nationale de Financement basée sur la Performance
TCFD	Groupe de travail sur les informations financières liées au climat (Task Force on Climate-related Financial Disclosures)
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TRECC	Transformer l'éducation dans les communautés cacaoyères (Transforming Education in Cocoa Communities)
TRI	Taux de Rendement Interne
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine
UICI	Université Internationale de Côte d'Ivoire
USD	Dollar américain
VC4A	Capital-risque pour l'Afrique (Venture Capital for Africa)
We-Fi	Initiative de financement en faveur des femmes entrepreneurs (Women Entrepreneurs Finance Initiative)

À propos de GSG Impact

GSG Impact construit des économies à impact. Nous y parvenons en œuvrant à intégrer l'impact social et environnemental au cœur de chaque décision politique, d'investissement, commerciale et de consommation.

Nous mettons en relation les dirigeants mondiaux, les gouvernements, les investisseurs, les organismes de réglementation et les innovateurs sociaux, afin de construire ensemble l'infrastructure et les incitations permettant à l'impact social et environnemental d'être au centre de toutes les prises de décision.

GSG Impact est la pierre angulaire du vaste réseau GSG Impact Partnership, un réseau mondial de 43 partenaires nationaux

représentant

48 pays

plus de la moitié se trouvent sur les marchés émergents.



Pour en savoir plus sur GSG Impact, rendez-vous sur gsgimpact.org

The GSG Impact Partnership et une communauté mondiale engagée à améliorer **les conditions sociales et environnementales des populations du monde entier.**

À propos du groupe de travail Impact Investing Côte D'Ivoire

Le groupe de travail Impact Investing Côte d'Ivoire est un collectif de dirigeants et de professionnels engagés issus de réseaux et d'organisations clés qui œuvrent à promouvoir et à soutenir le développement de l'investissement à impact en Côte d'Ivoire, en collaboration avec GSG Impact.

Le groupe de travail Impact Investing Côte d'Ivoire est actuellement composé de bénévoles des organisations suivantes: Comman -Ya (membre fondateur), Comoé Capital (membre fondateur), NSIA Bank (membre fondateur), ESPartners , Women Investment Club (WIC) Côte d'Ivoire, Ministère de l'Industrie et du Commerce, CrossBoundary .

Le groupe de travail bénéficie de l'assistance technique de la société Open Capital Advisors (OCA) dans le cadre d'un partenariat avec GSG Impact.

Les membres du groupe de travail collaborent pour mobiliser les acteurs de l'écosystème et élaborer une feuille de route en vue de la création d'une entité reconnue comme partenaire national d'investissement à impact du GSG, rejoignant ainsi un réseau de près de 50 pays membres. Dans ce cadre, ils ont commandé ce rapport sur la cartographie et l'analyse du paysage de l'investissement à impact en Côte d'Ivoire (Cartographie du paysage de l'investissement à impact).

L'étude a été menée par le consultant indépendant Mady Nandjui Joseph Kevin, sous la supervision d'Open Capital Advisors et de Comoé Capital..

Remerciements

Ce rapport a été rédigé en collaboration avec Open Capital et la consultante indépendante Mady Joseph. Nous adressons des remerciements particuliers à tous les membres du groupe de travail Côte d'Ivoire pour leurs précieux commentaires et leurs conseils tout au long du processus, ainsi qu'aux parties prenantes interviewées et aux participants à l'atelier de validation pour le temps, les idées et les points de vue qu'ils ont partagés.

Nous sommes un collectif de dirigeants et de professionnels engagés issus de réseaux et d'organisations clés qui œuvrent à promouvoir et à soutenir le développement de l'investissement à impact en Côte d'Ivoire.

Section 1

Résumé Exécutif

La Côte d'Ivoire s'est imposée comme l'une des économies les plus dynamiques d'Afrique de l'Ouest, alliant croissance économique soutenue, investissements publics importants et secteur privé en expansion. Le Plan National de Développement (PND) 2025-2030 vise à mobiliser environ **59 000 milliards de francs ivoiriens (environ 105 000 milliards de dollars américains) d'investissements**, dont près des trois quarts devraient provenir du secteur privé. Cette ambition offre d'importantes opportunités de mobilisation de nouvelles formes de capitaux, en phase avec la transformation économique et le développement durable.

Toutefois, d'importantes contraintes structurelles persistent. Malgré l'expansion des marchés financiers et la disponibilité croissante de capitaux, **le financement n'atteint pas efficacement les secteurs à fort impact ni les petites et moyennes entreprises (PME)**. Les institutions financières traditionnelles restent concentrées sur les prêts à court terme aux entreprises établies, tandis que les PME innovantes et les entreprises opérant dans des secteurs stratégiques, tels que l'agriculture, les énergies renouvelables, la santé et les services numériques continuent de se heurter à des obstacles majeurs pour accéder au capital.

L'analyse met en lumière un **déséquilibre structurel entre l'offre et la demande de capitaux**. La Côte d'Ivoire abrite un écosystème diversifié de fournisseurs de capitaux, comprenant des institutions de financement du développement (IFD), des banques, des fondations et des fonds d'investissement. Cependant, ces acteurs opèrent largement en parallèle, plutôt que dans le cadre d'une architecture de marché coordonnée. Les IFD internationales demeurent les principaux fournisseurs de capitaux à long terme, tandis que les investisseurs institutionnels nationaux, tels que les fonds de pension et les compagnies d'assurance, n'allouent qu'une faible part de leurs actifs aux investissements productifs.

Parallèlement, la demande de financement croît rapidement. Le déficit de financement des PME est passé d'environ **5 % à plus de 8 % du PIB** en moins de dix ans, ce qui représente plusieurs billions de francs CFA de besoins de financement non satisfaits. Malgré la croissance de l'écosystème entrepreneurial, de nombreuses entreprises restent insuffisamment préparées à accéder aux capitaux d'investissement en raison de lacunes en matière de gouvernance, de structuration financière et de pratiques de reporting.

Le cadre politique et réglementaire évolue progressivement pour soutenir la finance durable. Des initiatives telles que le cadre national de financement lié au développement durable et les émissions d'obligations ESG témoignent de l'engagement du gouvernement à mobiliser des financements innovants. Toutefois, plusieurs conditions favorables restent à développer, notamment des incitations réglementaires pour les investisseurs institutionnels, un cadre national de mesure d'impact et des mécanismes coordonnés pour mobiliser les capitaux nationaux.

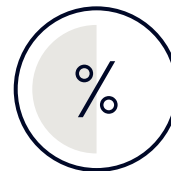
L'analyse de l'écosystème identifie **quatre barrières structurelles** limitant le développement de l'investissement à impact en Côte d'Ivoire :

1
Mobilisation limitée des capitaux institutionnels nationaux

2
Insuffisance de projets d'entreprises prêts à l'investissement

3
Fragmentation des acteurs de l'écosystème et manque de coordination

4
Disponibilité limitée des données normalisées de mesure d'impact et de marché



Malgré l'expansion des marchés financiers et une ambition d'investissement de 59 000 milliards de francs CFA, le déficit de financement des PME en Côte d'Ivoire a augmenté pour atteindre plus de

8%

du PIB, alors que les capitaux peinent encore à atteindre efficacement les secteurs à fort impact.

Pour relever ces défis, il est nécessaire de passer d'initiatives isolées à une **approche coordonnée de développement écosystémique** capable de mobiliser l'épargne nationale, de renforcer les entreprises prêtes à investir et d'attirer les capitaux internationaux.

L'analyse de l'écosystème met en évidence quatre interventions prioritaires qui pourraient accélérer considérablement le développement de l'investissement à impact en Côte d'Ivoire en comblant les lacunes structurelles en matière de coordination, de développement des filières d'entreprises, de mobilisation des capitaux et d'infrastructures de marché.

Principaux enseignements de l'analyse	Ce que cela signifie	Action recommandée
L'écosystème reste fragmenté, avec de multiples acteurs opérant sans coordination ni normes partagées.	Le manque de coordination réduit la visibilité du marché, ralentit la mobilisation des capitaux et limite la collaboration entre les investisseurs, les gouvernements et les acteurs de l'écosystème.	Mettre en place une plateforme nationale d'investissement à impact pour coordonner les acteurs de l'écosystème, harmoniser les définitions et les normes, et organiser des réunions régulières entre les investisseurs, les organismes publics et les intermédiaires.
Une contrainte majeure identifiée par les investisseurs est le manque de PME prêtes à l'investissement sont capables de répondre aux exigences des investisseurs. Par ailleurs, le financement traditionnel ne répond pas aux besoins des PME et des secteurs innovants. Le déficit de financement des PME dépasse 8 % du PIB, ce qui représente une opportunité majeure pour le capital à impact.	Même lorsque des capitaux sont disponibles, la qualité limitée des projets en cours empêche le déploiement des fonds et ralentit le développement du marché.	Élaborer un programme national de préparation à l'investissement des PME, potentiellement mis en œuvre par Côte d'Ivoire PME ou en partenariat avec des incubateurs et des accélérateurs, et assorti de dispositifs d'assistance technique. Promouvoir les instruments de financement mixte et les mécanismes de partage des risques afin d'inciter les banques et les investisseurs privés à accroître leurs financements aux PME et aux secteurs à fort impact.
Les capitaux institutionnels nationaux (fonds de pension, compagnies d'assurance, CDC-CI) restent largement sous-mobilisés malgré des actifs importants.	La Côte d'Ivoire demeure dépendante des capitaux étrangers malgré l'existence d'une épargne intérieure substantielle. La mobilisation des investisseurs institutionnels locaux est essentielle à la construction d'un marché de l'investissement à impact durable.	Mobiliser les capitaux institutionnels nationaux par la création de véhicules d'investissement à impact ancrés localement qui permettent aux fonds de pension, aux CDC-CI et aux compagnies d'assurance d'allouer des capitaux à des investissements productifs grâce à des structures diversifiées et à risques atténués.
L'écosystème manque d'un cadre harmonisé pour mesurer et rendre compte de son impact.	Les investisseurs éprouvent des difficultés à évaluer les performances et à comparer les résultats d'impact, ce qui réduit la mobilisation des capitaux internationaux.	Élaborer un cadre national de mesure d'impact aligné sur les normes internationales et mettre en place une plateforme nationale de données d'impact afin d'améliorer la transparence et la comparabilité.

Contexte, objectifs et méthodologie

Notre approche repose sur des recherches documentaires et des entretiens avec les acteurs de l'écosystème.

Cette évaluation du contexte combine recherche et analyse documentaire, analyse comparative, cartographie de l'écosystème, collecte ciblée de données et 20 entretiens semi-directifs menés auprès d'acteurs clés de l'écosystème de l'investissement à impact en Côte d'Ivoire. Les consultations ont porté sur des fonds d'investissement, des institutions de financement du développement, des banques, des institutions publiques, des incubateurs et accélérateurs, ainsi que des entrepreneurs. La méthodologie a été renforcée par deux sessions multipartites : un atelier de lancement et un atelier de validation visant à examiner le diagnostic et à affiner les recommandations.

L'essor des capitaux privés et des financements alternatifs dynamise l'économie ivoirienne et soutient sa transformation structurelle.

L'augmentation significative des capitaux privés, conjuguée à l'essor de mécanismes de financement non bancaires tels que les fonds d'investissement, le capital-risque, le financement mixte et la philanthropie stratégique, crée une nouvelle dynamique au sein de l'économie ivoirienne. Complémentaires au système financier traditionnel, ces instruments fournissent des ressources supplémentaires pour soutenir l'innovation, renforcer l'entrepreneuriat et faciliter la structuration des projets.

Cette diversification des sources de financement s'inscrit dans un contexte de croissance économique soutenue depuis plus d'une décennie, alimentée par des investissements publics massifs et la consolidation progressive de la stabilité politique. Elle a permis une nette amélioration des indicateurs macroéconomiques et a jeté les bases d'une transformation structurelle durable.

Cependant, cette croissance, bien que soutenue, demeure inégalement répartie sur les plans social et géographique. De nombreux défis persistent : chômage des jeunes persistant, accès limité au financement pour les PME, inégalités socio-économiques, pressions environnementales et nécessité de répondre aux impératifs de la transition énergétique et écologique.

L'investissement à impact comme levier stratégique dans un écosystème encore fragmenté.

Le gouvernement ivoirien a inscrit dans son Plan national de développement (PND) des priorités visant à renforcer l'inclusion sociale, à favoriser la transformation locale et à attirer des financements innovants orientés vers le développement durable. Dans ce cadre, l'investissement à impact est positionné comme un levier stratégique complémentaire. En orientant les flux financiers vers des secteurs prometteurs, tels que l'agriculture durable, les énergies renouvelables, la santé, l'éducation, l'inclusion financière et l'entrepreneuriat, il contribue à la création de valeur économique tout en générant des impacts sociaux et environnementaux positifs.

Malgré son potentiel, l'écosystème ivoirien de l'investissement à impact reste insuffisamment structuré et mal documenté. Les acteurs existent – investisseurs institutionnels, banques, fonds spécialisés, fondations, incubateurs et entreprises sociales – mais leurs rôles et interactions ne sont pas clairement définis. Ce manque de cartographie limite la coordination, ralentit l'alignement sur les priorités publiques et freine le déploiement à grande échelle des solutions.

Cette étude propose une cartographie et une analyse exhaustives du paysage de l'investissement à impact en Côte d'Ivoire. L'approche méthodologique combine recherche et analyse documentaire, analyse comparative, collecte de données, entretiens semi-directifs avec les acteurs de l'écosystème et ateliers de travail avec les membres du groupe de travail.

Elle analyse le secteur de l'investissement à impact à travers le prisme des cinq piliers définis par GSG Impact, à savoir :



Offre de capitaux,

y compris un financement responsable aligné sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et durables (propriétaires et gestionnaires d'actifs) : comprend des financiers internationaux et nationaux, tels que des investisseurs institutionnels, des fonds de pension, des banques, des fonds souverains et des fondations philanthropiques.



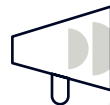
Intermédiation de capitaux

(fonds et véhicules d'investissement, bourses) : mobilise l'offre de capitaux et l'investit dans des entreprises et des projets qui génèrent des avantages sociaux et environnementaux mesurables



Demande de capitaux à impact

(entreprises et entrepreneurs) : réunit des entreprises et des entrepreneurs qui proposent des solutions percutantes et recherchent des financements pour les mettre en œuvre ;



Gouvernement et réglementation

(politiques publiques, plaidoyer, environnement favorable) : jouent un rôle de catalyseur dans l'impact, par le biais de fonctions réglementaires, de la promotion du marché et de la fourniture de capitaux ;



Développement de marché et services professionnels

(incubateurs et accélérateurs, instituts de recherche, cabinets de conseil, médias, etc.) : proposent des services de recherche, de conseil et d'accompagnement qui contribuent au développement des investissements à impact.

Section 3

Le concept d'investissement à impact dans le contexte ivoirien

Concept d'investissement à impact

Cinq stratégies d'investissement se distinguent par leur intentionnalité et leur caractère additionnel. L'investissement responsable vise à éviter tout préjudice, l'investissement de transition accompagne les acteurs vers des pratiques durables, l'investissement durable intègre les critères ESG pour maintenir la performance, l'investissement à impact combine un impact social ou environnemental mesurable avec un rendement financier, et l'investissement à impact additionnel cible les segments mal desservis afin de générer un impact supplémentaire.

Cette typologie illustre une progression, allant de la conformité aux critères ESG à des approches proactives axées sur la recherche de solutions. Elle permet de différencier les stratégies d'investissement et d'aligner les capitaux sur les priorités de développement, telles que l'inclusion financière, l'emploi, la transition énergétique et la résilience climatique.

Tableau 1: Cartographie des stratégies d'investissement

		Niveau de l'actif ou de la société bénéficiaire			
			Prévention des dommages Actions concrètes visant à atténuer ou à réduire tout dommage	Parties prenantes bénéficiaires Faire le bien au sein de l'entreprise	Contribuer aux solutions Résoudre les problèmes créés par d'autres / pour des groupes cibles autrement mal desservis
Niveau investisseur	Intentionnalité	Additionnalité de l'investisseur Soit financière (segments mal desservis et/ou capitaux à des conditions flexibles), soit non financière (engagement actif qui améliore l'impact de l'entreprise bénéficiaire)	2. Investissement pour l'amélioration (ou la transition) en matière de durabilité	3. Investissement durable/ESG	5. Investissement à impact supplémentaire (philanthropie, jusqu'à 100 % de perte en capital)
	Aucuns frais supplémentaires de l'investisseur	1. Investissement responsable		4. Investissement à impact	

Source : Les 5 questions essentielles de l'investissement à impact, EIIC

L'investissement à impact est aujourd'hui perçu comme un changement fondamental des pratiques financières, caractérisé par la volonté d'orienter les capitaux vers des initiatives générant à la fois une performance économique et des bénéfices sociaux et environnementaux mesurables. Il ne s'agit pas d'une simple tendance émergente, mais d'un cadre qui redéfinit l'allocation des ressources et impose une discipline plus rigoureuse en matière d'évaluation et de transparence.

Dans le contexte ivoirien, le défi réside moins dans la définition du concept lui-même que dans la spécification des conditions de sa mise en œuvre. La question centrale est de savoir comment intégrer ce modèle aux réalités institutionnelles, économiques et culturelles afin d'en faire un levier efficace pour l'écosystème local. L'adoption d'une définition appropriée de l'investissement à impact est un prérequis essentiel. Elle permet d'identifier les parties prenantes concernées, d'établir des critères d'évaluation partagés et de créer un langage commun qui favorise la coordination et la crédibilité au sein de l'écosystème.

Plusieurs références internationales permettent d'éclairer ce concept et de préciser les contours de la pratique de l'investissement à impact.

Tableau 2: Concept d'investissement à impact

Organisation	Définition de l'investissement à impact
Réseau mondial d'investissement à impact (GIIN)	L'investissement à impact se définit comme un investissement réalisé dans des entreprises, des organisations ou des fonds, dans le but de générer un impact social et environnemental parallèlement à un rendement financier.
Impact Europe	L'investissement à impact consiste à mobiliser des capitaux et des ressources tout en acceptant un certain niveau de risque afin de résoudre des problèmes sociaux et environnementaux.
Initiative allemande d'investissement à impact	L'investissement à impact englobe une approche d'investissement qui vise à obtenir non seulement un rendement financier, mais aussi un impact environnemental et/ou social mesurable.

Sources : Recherche documentaire, 2025

Un socle conceptuel commun centré sur l'intentionnalité, la mesurabilité et la performance

Les meilleures pratiques internationales convergent vers une conception commune de l'investissement à impact, articulée autour de trois piliers : l'intentionnalité, la mesurabilité et la rentabilité financière. L'intentionnalité implique que l'impact social ou environnemental recherché constitue un objectif explicite et délibéré des décisions d'investissement, et non un effet secondaire. La mesurabilité requiert la mise en œuvre d'indicateurs qualitatifs ou quantitatifs, ainsi que des méthodes de mesure et de communication de ces indicateurs, permettant l'évaluation des résultats et l'orientation des stratégies, conformément à la logique de la « gestion d'impact ». Enfin, la rentabilité financière demeure un élément essentiel, pouvant aller du simple recouvrement du capital investi à l'atteinte de niveaux de rentabilité inférieurs ou égaux à ceux du marché.

Différences d'approche en matière d'opérationnalisation

L'Initiative allemande pour l'investissement à impact privilégie une approche normative conforme au *Règlement sur la publication d'informations financières durables*. Elle impose une catégorisation claire des produits financiers à impact, fondée sur une formalisation ex ante (objectifs stratégiques, thèse d'impact, indicateurs mesurables). L'accent est mis sur la robustesse du processus : une part minimale d'investissements à impact dans les portefeuilles, une gouvernance dédiée, des mécanismes de suivi des externalités négatives et un reporting axé sur la contribution des investisseurs et des actifs, assorti d'une exigence de performance conforme aux normes du marché.

Impact Europe adopte une approche plus opérationnelle et axée sur l'additionnalité. Les capitaux sont alloués à des entreprises ou des projets à vocation sociale ou environnementale, bénéficiant souvent aux populations défavorisées. L'investisseur accepte des profils de risque asymétriques (capital patient, flexible ou concessionnel) et s'engage activement dans la performance d'impact. Le suivi des données est essentiel pour orienter les décisions et améliorer l'efficacité. La rentabilité financière demeure un objectif, allant du simple recouvrement du capital aux rendements de marché, selon les conditions.

Ces deux approches semblent **complémentaires** : l'Initiative allemande pour l'investissement à impact apporte rigueur, crédibilité et reconnaissance

institutionnelle, tandis qu'Impact Europe favorise l'innovation et la transformation sociale par l'additionnalité. Ensemble, elles créent une double dynamique : **d'une part, la standardisation et la réglementation, et d'autre part, l'agilité et le changement systémique.**

Tendances de l'investissement à impact en Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire entre dans une phase d'accélération, consolidant un ensemble d'initiatives complémentaires visant à dynamiser l'entrepreneuriat des jeunes, à renforcer l'écosystème des PME et à mobiliser des financements innovants. Cette section présente quelques-unes des initiatives contribuant à cette dynamique.

La Banque africaine de développement (BAD) et l'Agence française de développement (AFD) ont conclu un partenariat stratégique **pour catalyser l'entrepreneuriat des jeunes en Côte d'Ivoire, renforcer l'écosystème des PME et mobiliser des financements innovants générant un impact social, économique et environnemental mesurable.**

La Banque africaine de développement (BAD) et l'Agence française de développement (AFD) ont conclu un accord de coopération visant à renforcer l'entrepreneuriat des jeunes en Côte d'Ivoire. Ce programme, doté d'un budget de 225 millions d'euros, dont 145 millions sont financés par la BAD sous réserve de l'approbation de son conseil d'administration, a une durée initiale de cinq ans et cible en priorité les jeunes de 15 à 35 ans.

Le programme sera mis en œuvre avec la participation d'un organisme public ivoirien et comprendra plusieurs volets:

- Financement direct de projets entrepreneuriaux;
- Création de fonds de capital-risque pour soutenir les startups et les entreprises en croissance;
- Offrir des garanties financières pour réduire les risques liés au financement des jeunes entrepreneurs;
- Assistance et soutien techniques pour renforcer les capacités de gestion et opérationnelles.

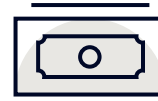
Ce programme s'inscrit dans le cadre du projet de la Banque d'investissement pour les jeunes entrepreneurs (YEIB) de la BAD, qui vise à tirer parti du potentiel démographique de l'Afrique pour la croissance et couvre plusieurs pays de la région.

Au-delà du financement, elle reflète une ambition plus large : moderniser les politiques publiques, renforcer les institutions et dynamiser les écosystèmes d'investissement, conformément à l'initiative Choose Africa de l'AFD, dédiée aux startups et PME africaines.

L'IFC investit jusqu'à 15 millions d'euros dans le Fonds Joliba I pour renforcer les PME en Afrique francophone, mobiliser des capitaux privés, soutenir une croissance inclusive et créer des emplois durables.

La SFI investit jusqu'à 15 millions d'euros dans Joliba Fund I, géré par Joliba Capital, afin d'accélérer la croissance des PME en Afrique de l'Ouest. Cette opération, qui combine SME Ventures et le mécanisme de financement mixte de l'IDA, vise à réduire les risques dans les pays à faible revenu.

La première levée de fonds a permis de récolter 55 millions d'euros avec la participation de Proparco, FMO et LBO France. Le fonds ciblera 12 pays, dont la Côte d'Ivoire, avec une allocation minimale de 80 % aux pays éligibles à l'IDA. Les secteurs prioritaires sont les biens et services de consommation, l'agroalimentaire, la finance, les transports, la santé et l'éducation.



Un programme doté d'un budget de

€225 mn

a été mis en place afin de renforcer l'entrepreneuriat des jeunes en Côte d'Ivoire et de tirer parti du potentiel démographique de l'Afrique pour la croissance.

Au-delà du financement, Joliba Fund I accompagnera les PME dans leur transformation numérique, la gestion de leurs talents et l'adoption de normes environnementales et sociales. Cette initiative s'inscrit dans la stratégie de l'IFC visant à renforcer l'écosystème du capital-investissement en Afrique, à stimuler la création de valeur et d'emplois, notamment pour les femmes et les jeunes, et à attirer de nouveaux investisseurs sur les marchés émergents.

Influence accrue des fonds d'investissement se définissant comme des fonds à impact en Côte d'Ivoire, avec une diversification des véhicules et une présence locale renforcée.

La Côte d'Ivoire connaît une forte croissance des fonds d'investissement se positionnant comme des véhicules d'investissement à impact. Les gestionnaires internationaux et régionaux renforcent leur présence à Abidjan via des structures locales axées sur le social et l'environnement. Investisseurs & Partenaires (I&P), pionnier en la matière avec Comoé Capital, déploie plusieurs véhicules dédiés aux PME, à l'éducation et à l'entrepreneuriat inclusif.

Parallèlement, d'autres acteurs, tels que responsAbility, Oikocredit, Amethis et Adiwale Partners, intègrent les critères ESG et d'impact dans leurs portefeuilles. Cette dynamique est renforcée par la présence d'institutions de financement du développement (Proparco, FMO, IFC), qui co-investissent et contribuent à la structuration du marché ivoirien de l'investissement à impact.

Ce mouvement reflète une double évolution :

- Une demande croissante d'alignement sur les normes internationales d'investissement à impact, notamment en termes de mesurabilité et de reporting
- Une stratégie de différenciation pour les fonds privés, qui vise à attirer des capitaux institutionnels et des investisseurs en développement en se positionnant sur l'impact.

Adoption d'un cadre de financement innovant lié à la durabilité, alignant le coût des emprunts souverains sur les objectifs climatiques et énergétiques, renforçant la transparence, la crédibilité, la création d'emplois verts et la mobilisation de capitaux.

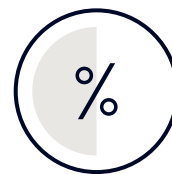
En juillet 2025, la Côte d'Ivoire a lancé, avec la Banque mondiale, un cadre de financement lié au développement durable (FLD), liant le coût de la dette souveraine à des objectifs climatiques mesurables. Ce mécanisme, pionnier en Afrique, renforce la responsabilité budgétaire grâce à des résultats vérifiables.

Ce cadre stratégique vise deux priorités : porter la part des énergies renouvelables non hydrauliques de 1 % en 2023 à 11 % d'ici 2030 et limiter la déforestation à 300 000 hectares tout en reboisant un million d'hectares. Ces objectifs favorisent la résilience et la création d'emplois verts.

Un système d'incitation ajuste le taux d'intérêt à la baisse si les objectifs sont dépassés, et à la hausse s'ils ne sont pas atteints. Le ministère des Finances supervise le suivi, appuyé par des outils de télédétection, afin de garantir la transparence et la crédibilité auprès des investisseurs.

Institutionnaliser l'investissement à impact en Côte d'Ivoire grâce à un cadre de financement durable innovant, aligné sur les objectifs climatiques, renforçant la crédibilité financière nationale et stimulant la création d'emplois verts.

Le **Code des investissements de 2018** intègre le développement durable au droit économique grâce à des incitations fiscales pour les investissements verts et responsables. Il introduit l'intentionnalité comme critère d'allocation, mais l'absence de mécanismes de contrôle limite sa mise en œuvre.



Le cadre SLF avec la Banque mondiale vise à augmenter

11%

la part des énergies renouvelables non hydrauliques d'ici à **2030** et limiter la déforestation tout en reboisant.

Le **Plan national d'investissement agricole 2017-2025 (PNIA II)** positionne l'agriculture comme un secteur prioritaire, en mettant l'accent sur la modernisation, la productivité et la résilience climatique, en mobilisant le secteur privé dans des secteurs clés, tels que le cacao, la noix de cajou et le riz.

Le **projet Start-Impact de PME en Côte d'Ivoire**, soutenu par la Banque mondiale, illustre une approche microéconomique ciblant les jeunes entrepreneurs et les femmes entrepreneurs. Il combine mentorat, financement et digitalisation, avec des résultats mesurables, et renforce le rôle structurant de PME en Côte d'Ivoire en termes d'impact.

Adaptation au contexte ivoirien

L'investissement à impact en Côte d'Ivoire n'en est qu'à ses débuts, bien qu'il suscite un intérêt croissant de la part des investisseurs privés, des institutions financières et des organismes publics. Porté par la vision de transformation économique et sociale définie dans le Plan national de développement 2021-2025, il évolue actuellement au sein d'un écosystème encore en développement, caractérisé par une multitude d'initiatives menées de manière fragmentée et sans cadre de coordination consolidé.

Cette dynamique émergente révèle un potentiel considérable, mais aussi plusieurs limites. D'une part, des acteurs publics comme la PME ivoirienne, la CEPICI et les ministères sectoriels manifestent une volonté d'intégrer des approches axées sur l'impact dans leurs mécanismes de soutien. D'autre part, des initiatives privées – fonds d'investissement, incubateurs, entreprises sociales, startups ou fondations – progressent aux côtés d'institutions de financement du développement, telles que la BAD, la SFI, l'AFD et l'UE.

En Côte d'Ivoire, les investissements à impact devraient cibler les secteurs prioritaires, tels que l'agriculture, les énergies à faible émission de carbone et les PME, avec des rendements modérés, mais des impacts sociaux et environnementaux significatifs.

Les lignes directrices établies par des institutions, telles que la Banque africaine de développement (BAD) offrent des points de repère utiles pour appréhender l'investissement à impact en Côte d'Ivoire. Lors de son intervention à l'occasion du lancement de la Chaire d'investissement à impact à l'Université internationale de Côte d'Ivoire (UICI), en partenariat avec la Fondation pour des études et des recherches sur le développement international (FERDI), la BAD a souligné la nécessité de privilégier les pays à faible revenu et ceux qui sortent d'une crise, où le risque perçu est plus élevé, mais où les bénéfices pour la population sont les plus importants. Dans ce contexte, les rendements attendus sont souvent inférieurs aux normes du marché, au profit d'un impact social et environnemental plus fort.

Les secteurs prioritaires reflètent cette logique : l'agriculture, pour sa contribution essentielle à la sécurité alimentaire et à l'emploi rural ; la production et la distribution d'énergie bas carbone, afin de relever les défis de la transition écologique ; et le financement des petites et moyennes entreprises, notamment celles dirigées par des femmes, qui présentent un fort potentiel de création d'emplois et d'inclusion économique. Ces priorités permettent d'identifier les domaines où l'investissement à impact peut répondre aux besoins les plus urgents et contribuer à la transformation structurelle du pays.

L'adaptation de la définition de l'investissement à impact en Côte d'Ivoire s'appuie sur des observations de faits et de tendances qui correspondent au mieux aux normes internationales en la matière. Elle intègre également les grandes orientations actuelles et futures des stratégies nationales.

L'investissement à impact en Côte d'Ivoire doit refléter les priorités stratégiques définies dans le PND, une véritable feuille de route nationale liant transformation économique, inclusion sociale, durabilité environnementale et gouvernance renforcée.

Le Plan national de développement (PND) s'articule autour de six piliers qui définissent la vision du financement du développement en Côte d'Ivoire et guident sa mise en œuvre :

PILLAR 1

Accélérer la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation

un programme dédié à la transformation structurelle par l'industrialisation, axé sur le financement de projets productifs capables de diversifier l'économie et de renforcer les secteurs stratégiques, tels que l'agriculture, l'agroalimentaire, l'énergie et les technologies numériques.

PILLAR 2

Développement du capital humain et promotion de l'emploi

axés sur le capital humain, notamment l'accès à l'éducation et à la santé, et sur la nécessité de résultats mesurables en termes de compétences et de qualité de vie.

PILLAR 3

Promotion du secteur privé et de l'investissement

consacré au secteur privé et au climat des affaires, ce document confirme le rôle des partenariats public-privé et du financement catalytique dans la réduction des risques et la mobilisation des investissements privés.

PILLAR 4

Renforcer l'inclusion, la solidarité nationale et l'action sociale

étendre l'intervention aux populations vulnérables et aux zones rurales

PILLAR 5

Développement régional équilibré, préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique

Axé sur la promotion d'un développement équitable dans toutes les régions, la garantie d'une gestion durable des ressources naturelles et la mise en œuvre d'actions stratégiques pour atténuer les effets du changement climatique et s'y adapter.

PILLAR 6

Renforcement de la gouvernance, modernisation de l'État et transformation culturelle

axé sur la gouvernance et la modernisation de l'État, ce programme jette les bases de la transparence et de la responsabilité essentielles au suivi et à l'évaluation des investissements.

Le Plan national de développement (PND) 2026-2030, en cours de finalisation, vise à faire entrer le pays dans une nouvelle phase de transformation économique. Les orientations initiales mettent l'accent sur l'industrialisation intégrée, la modernisation des chaînes de valeur et le renforcement de la souveraineté productive, notamment dans les secteurs de l'agroalimentaire, de l'énergie, des mines, des technologies numériques et des infrastructures logistiques. L'objectif affiché est de conjuguer croissance, inclusion et résilience, tout en renforçant l'attractivité du pays. Cependant, ces piliers restent provisoires et sont en attente d'approbation officielle.

PILLAR 1

Paix, sécurité et stabilité durables, un fondement essentiel pour tout investissement
(renforcement de la cohésion sociale, modernisation des forces, lutte contre le terrorisme et la cybercriminalité)

PILLAR 2

Capital humain de qualité, pour disposer des compétences de demain (formation de 50 000 ingénieurs, généralisation de la couverture sanitaire universelle à 80 %, fonds d'investissement pour l'emploi des jeunes)

PILLAR 3

Infrastructures stratégiques, pour assurer la compétitivité (ambition de 35 000 km de routes pavées, métro d'Abidjan, TGV Abidjan-Bouaké, couverture totale 4G/5G, accès universel à l'eau potable, 150 000 logements sociaux)

PILLAR 4

Agriculture moderne, pour optimiser nos sources de revenus et garantir la sécurité alimentaire
(modernisation des chaînes d'approvisionnement, sécurité foncière, développement de l'agro-industrie)

PILLAR 5

Industrialisation et investissement privé, un axe fondamental de transformation structurelle (révision du Code minier, promotion des PME et des champions nationaux, fonds souverain, PPP)

PILLAR 6

Bonne gouvernance, pour garantir la transparence et l'état de droit (numérisation de l'administration, renforcement de l'état de droit, lutte contre la corruption).

Dans cette perspective, l'investissement à impact peut devenir un moteur essentiel du financement du développement. En orientant les capitaux vers l'agriculture et l'agroalimentaire, les énergies bas carbone, les technologies numériques, la santé et l'éducation, il soutient la transformation économique, la compétitivité des chaînes de valeur et l'amélioration durable du bien-être.

Définition de l'investissement à impact en Côte d'Ivoire

En Côte d'Ivoire, l'investissement à impact se définit comme l'apport de capitaux à des secteurs stratégiques tels que l'agriculture durable, les énergies renouvelables, l'inclusion financière, l'éducation et la santé, avec un accent particulier sur le financement des PME locales et la transformation industrielle. Il repose sur une volonté explicite de générer des bénéfices sociaux et environnementaux mesurables dès le début de l'investissement, tout en visant des rendements financiers (généralement inférieurs au TRI moyen du marché, qui est de 25 %). Il s'inscrit dans les priorités nationales de transformation structurelle, d'inclusion des jeunes et des femmes et de résilience climatique, et constitue un mécanisme de

convergence entre les objectifs publics et les capitaux privés.

La définition de l'investissement à impact en Côte d'Ivoire doit reposer sur trois principes fondamentaux :

- **Intentionnalité**, avec un objectif social ou environnemental explicitement intégré à la thèse d'investissement ;
- **Additionnalité**, par le biais d'une contribution financière ou technique que les acteurs traditionnels ne fourniraient pas ;
- **Mesurabilité**, grâce au suivi et à la démonstration de l'impact généré.

Il est également essentiel de bien distinguer les critères ESG, qui correspondent à une logique de conformité visant à « ne pas nuire », de l'impact, qui implique une approche proactive visant à créer un bénéfice net mesurable pour les personnes ou l'environnement (emploi des jeunes, inclusion financière, décarbonation, etc.).

Ce cadre définit les critères de référence pour caractériser un fonds d'investissement à impact en Côte d'Ivoire. Il n'est pas nécessaire que tous les critères soient remplis de manière exhaustive, mais un fonds doit démontrer une adéquation générale et cohérente avec cette description pour être considéré comme tel.

Le cadre présenté ci-dessous offre donc un point de référence essentiel pour évaluer l'adéquation globale d'un fonds à ces principes, sans exiger le respect exhaustif de chaque critère. La définition doit tenir compte des réalités économiques locales et inclure les modèles opérant dans le secteur informel. Un investissement soutenant intentionnellement une PME rurale qui crée des emplois ou améliore l'accès aux services essentiels, selon des modalités mesurées de manière cohérente, doit ainsi être considéré comme un investissement à impact, même s'il ne respecte pas pleinement les normes internationales les plus strictes.

Figure 1: Critères d'identification d'un fonds d'impact en Côte d'Ivoire

Intentionnalité	Mesurabilité	Additionnalité
<ul style="list-style-type: none"> A Objectifs sociaux et environnementaux définis D Thèse d'impact claire 	<ul style="list-style-type: none"> A Indicateurs d'impact définis ex ante D Valeur ajoutée spécifique de l'investisseur 	<ul style="list-style-type: none"> D Combler les insuffisances du financement bancaire traditionnel D Assumer un risque important pour financer des projets à fort potentiel
<ul style="list-style-type: none"> A Gouvernance dédiée à l'impact D Suivi-évaluation à chaque étape D Gestion des risques ESG D Alignement aux normes internationales D Plans d'amélioration continue C Accompagnement continu de l'entreprise sur la période d'investissement 	<ul style="list-style-type: none"> D Création d'emplois durables et décents D Inclusion des jeunes, des femmes et des populations vulnérables D Renforcement des filières stratégiques D Résilience climatique et environnementale D Amélioration des conditions de vie locales D Soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat C Renforcement des capacités et transfert de compétences 	<ul style="list-style-type: none"> A Ciblage des segments sous-financés D Profil de risque supérieur accepté D Effet catalytique sur d'autres investisseurs D Conditions financières adaptées au long terme D Appui stratégique supplémentaire D Intervention déterminant pour la réalisation du projet
A Critères structurants	D Critères de démonstration	C Critères de consolidation

Section 4

Les priorités gouvernementales qui façonnent le cadre d'investissement

Présentation des objectifs nationaux les plus susceptibles d'être atteints grâce à l'investissement à impact

En juillet 2025, la Côte d'Ivoire a lancé, avec la Banque mondiale, un cadre de financement lié au développement durable. Les priorités quinquennales du gouvernement ivoirien sont définies dans le Programme national de développement (PND). Dans le cadre du PND 2021-2025, le gouvernement ivoirien a défini six axes fondamentaux pour sa stratégie de développement, appuyés par une mobilisation de 59 000 milliards de francs CFA (environ 100 milliards de dollars US), financés à 74 % par le secteur privé et à 26 % par l'État.¹

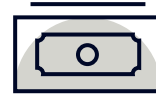
Les projets ambitieux du Plan national de développement (PND) ont les objectifs généraux suivants:

- Augmenter le taux d'investissement de 23,1 % du PIB en 2021 à 27,1 % du PIB en 2025, notamment:
 - Un taux d'investissement public qui s'établit en moyenne à 6,6 % sur la période 2021-2025
 - Un taux d'investissement privé qui passe de 16,5 % en 2021 à 20,5 % en 2025. Pour atteindre un investissement total sur la période d'environ 59 000 milliards de XOF, dont 74 % proviennent du secteur privé, soit environ 43 646,4 milliards de XOF ;
- Avec un ICORI moyen estimé à 3,4 sur la période ;
- Maintenir le pays parmi ceux présentant un risque d'endettement modéré ; parvenir à un déficit budgétaire inférieur à 3 % du PIB à partir de 2024, notamment grâce à des gains d'efficacité dans le système fiscal et à l'élargissement de la base fiscale afin de parvenir à une augmentation annuelle moyenne de la pression fiscale de 0,2 point de pourcentage du PIB sur la période 2021-2025 ;
- Augmenter la pression fiscale de 12,2 % du PIB en 2021 à 13,3 % en 2025 ;
- Maintenir un déficit du compte courant inférieur à 5 % du PIB ;
- Accroître les investissements directs étrangers (IDE), qui doivent passer de 0,9 % du PIB en 2021 à 2,3 % en 2025.

Analyse du potentiel de l'investissement à impact comme mécanisme complémentaire pour atteindre certains objectifs nationaux en Côte d'Ivoire

Au-delà des ressources nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale, l'économie ivoirienne est confrontée à un déficit de financement structurel important, reflétant un écart persistant entre l'ampleur des besoins d'investissement et la capacité actuelle à mobiliser des capitaux.

Ce déséquilibre est particulièrement marqué dans les secteurs à fort impact stratégique – agriculture, infrastructures, énergie, innovation – qui concentrent l'essentiel de la demande tout en présentant des profils de risque élevés, freinant



Les projets du NDP ont pour objectif de réaliser un investissement total de

~ 59 milliards

de XOF dont 74 % proviennent du secteur privé

¹ Plan du gouvernement

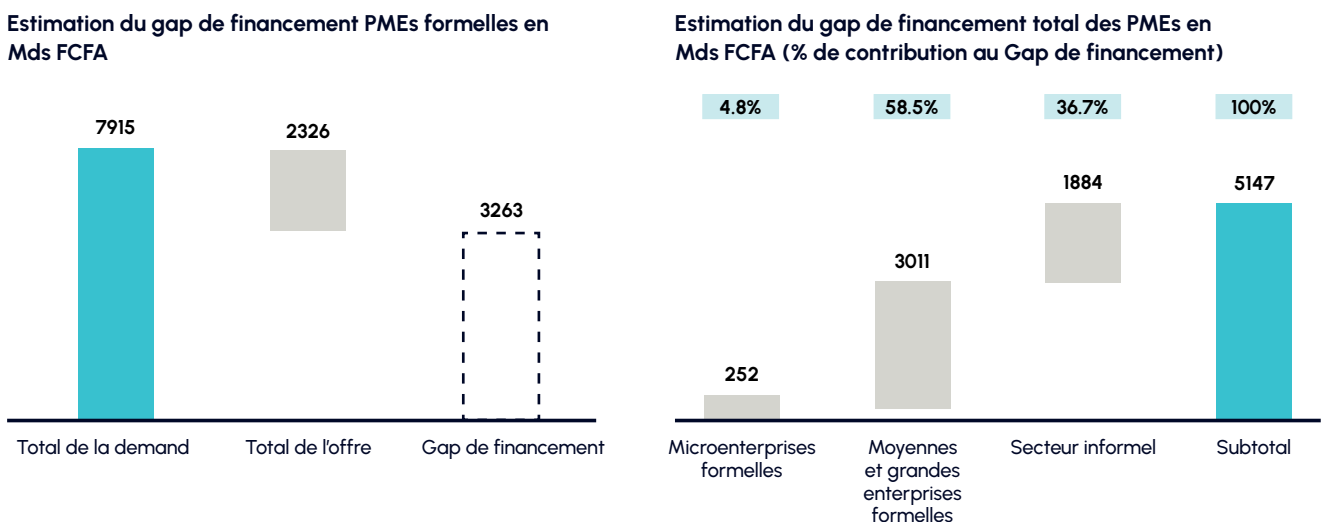
l'engagement des investisseurs traditionnels et amplifiant l'écart entre l'offre et la demande de financement:

- En attirant des capitaux patients, concessionnels ou hybrides, elle peut couvrir une part importante du déficit.
- Elle catalyse la participation des investisseurs institutionnels en réduisant le risque perçu.
- Elle cible les segments sous-financés (PME, innovation, inclusion) avec des instruments appropriés.

Évaluation du déficit de financement des PME et du potentiel de l'investissement à impact

La SFI, par le biais de son Forum sur le financement des MPME, évalue la demande de financement des PME en Côte d'Ivoire en pourcentage du PIB. Cette évaluation révèle qu'entre 2017 et 2025, le déficit de financement est passé de 5,14 % à 8,55 % du PIB, témoignant d'une forte augmentation des besoins non satisfaits. Cette tendance reflète une hausse marquée de la demande, alimentée par la croissance économique, face à une offre limitée due à un secteur financier soumis à une réglementation stricte. Dans ce contexte, l'investissement à impact apparaît comme un levier stratégique.

Figure 2: Déficit de financement des PME et potentiel d'investissement à impact



Remarque : Cette analyse prend en compte le financement fourni par les institutions de microfinance et les mécanismes parallèles.

Sources : Données SFI, DGI et INS, estimations 2025

Sur la base de l'analyse précédente, le capital-investissement devrait, compte tenu de la nature des besoins et de la stratégie des intermédiaires, couvrir entre **1 957 milliards et 4 117 milliards de XOF (3,5 milliards et 7,4 milliards de dollars américains)**.

Performance économique et dynamique d'impact en Côte d'Ivoire

La performance macroéconomique de la Côte d'Ivoire, caractérisée par une croissance soutenue, une meilleure mobilisation des ressources nationales et un programme de réformes ambitieux, crée un environnement favorable à l'investissement à impact. Toutefois, des contraintes structurelles persistent, notamment la faible mobilisation de l'épargne à long terme, la volatilité des investissements directs étrangers et les pressions sur les finances publiques. Ces facteurs limitent le financement des projets productifs à long terme et ralentissent la transformation économique.

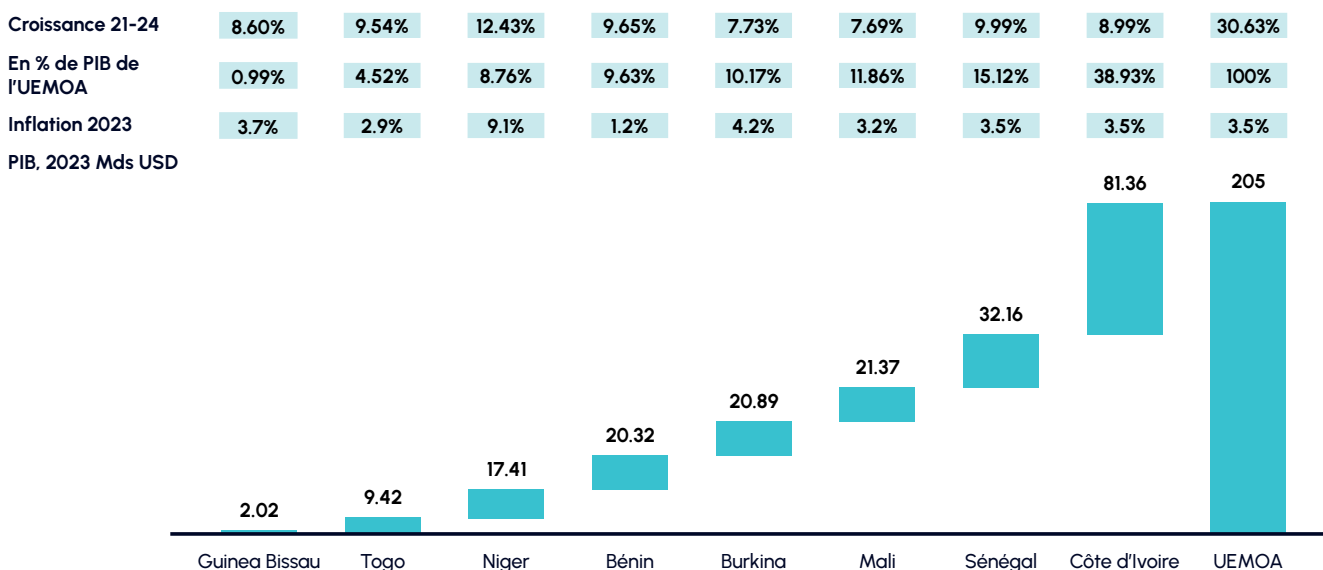
Dans ce contexte, l'investissement à impact est un levier stratégique pour orienter les capitaux patients vers des secteurs clés, tels que l'agriculture durable, l'énergie, les infrastructures sociales, l'éducation, la santé, les technologies numériques et l'adaptation au changement climatique. Il permet de conjuguer rentabilité, emploi et impacts mesurables, tout en renforçant la résilience économique et en réduisant la dépendance aux financements externes traditionnels.

Examen des performances macroéconomiques

La Côte d'Ivoire s'est imposé comme l'une des économies les plus dynamiques d'Afrique de l'Ouest, grâce à des réformes structurelles ambitieuses, des politiques d'investissement public proactives et un climat politique stabilisé qui renforce la confiance des acteurs économiques et des partenaires internationaux.

Au sein de la Communauté économique mondiale de l'Union économique eurasiatique (UEMOA), la Côte d'Ivoire occupe une place centrale. Elle demeure le premier marché de l'UEMOA, représentant près de 21 % de la population totale de l'Union en 2023. Elle est également la première puissance économique, contribuant en moyenne à près de 40 % du PIB nominal de l'UEMOA. Cette importance démographique et économique fait du pays un véritable moteur régional, capable d'entraîner ses voisins vers une croissance partagée. La Côte d'Ivoire se distingue par sa croissance soutenue, sa stratégie d'investissement ambitieuse et son rôle croissant d'acteur clé au sein de l'Union. Elle détient la plus grande part du PIB de l'UEMOA, ce qui témoigne de sa position de leader, suivie par le Sénégal.

Figure 3: Analyse des performances économiques dans l'UEMOA (en milliards de dollars US)



Sources: FMI, CBWAS, 2025

Les performances macroéconomiques récentes confirment cette tendance. Entre 2021 et 2023, le PIB a enregistré une croissance annuelle moyenne de 6,5 %, malgré un contexte international marqué par de multiples chocs. Cette résilience témoigne de la solidité des fondamentaux économiques de la Côte d'Ivoire et de leur capacité à soutenir une trajectoire de développement axée sur une croissance inclusive.

Figure 4: Analyse des performances économiques



Sources: Banque mondiale, BCEAO, FMI, 2025

Une croissance soutenue et un financement accru, conjugués à une faible mobilisation de l'épargne à long terme, entravent l'investissement productif et la transformation structurelle.

La croissance ivoirienne a fait preuve d'une forte résilience (avec une moyenne de +6.5 % entre 2021 et 2023), soutenue par le rebond post-crise et une intermédiation financière plus active (le financement de l'économie a atteint 22 % du PIB en 2023). Cette dynamique révèle cependant un décalage : si l'épargne nationale a augmenté

en valeur absolue, elle diminue en proportion du PIB et demeure difficile à mobiliser pour le financement à long terme. Les capitaux circulent davantage au sein de l'économie, mais sont orientés vers des usages à court terme, ce qui limite leur impact sur la productivité et la transformation industrielle.

La baisse des IDE en 2023 a révélé une confiance fragile et la nécessité de diversifier les financements et les capitaux nationaux.

Après avoir atteint un pic entre 2021 et 2022, les investissements directs étrangers (IDE) se sont effondrés en 2023, tombant à moins de 0,5 % du PIB, leur niveau le plus bas de ces dernières années. Ce net recul témoigne de la fragilité de la confiance des investisseurs dans un contexte régional marqué par des incertitudes économiques et géopolitiques. Il reflète également la vulnérabilité accrue de l'économie ivoirienne aux fluctuations extérieures, malgré une apparente amélioration de la croissance du PIB et du financement intérieur. Ces tendances soulignent l'urgence de rétablir un climat favorable aux flux d'investissements étrangers, tout en renforçant la mobilisation des capitaux intérieurs afin de réduire la dépendance au financement extérieur et de garantir un développement inclusif et durable.

La dette publique ivoirienne a connu une croissance soutenue entre 2015 et 2023, reflétant à la fois l'augmentation des besoins de financement liés aux investissements publics et la résilience de l'économie ivoirienne dans un contexte international marqué par des chocs successifs. En 2015, le stock de la dette publique s'élevait à environ 7 915 milliards de francs CFA, soit 29,2 % du PIB. Cette proportion a progressivement augmenté au fil des ans, atteignant 32,9 % du PIB en 2017, puis 37,9 % en 2019. La tendance s'est accélérée à partir de 2020, sous l'effet des mesures de soutien budgétaire mises en œuvre en réponse à la pandémie de COVID-19, portant la dette publique à 46,3 % du PIB cette année-là.

Figure 5: Répartition de la dette publique par source de financement

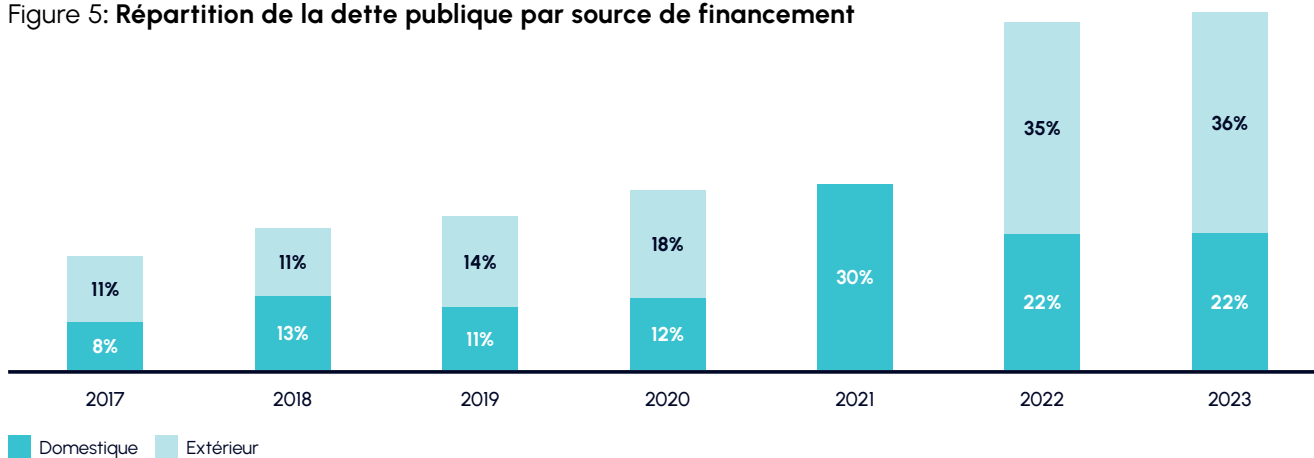
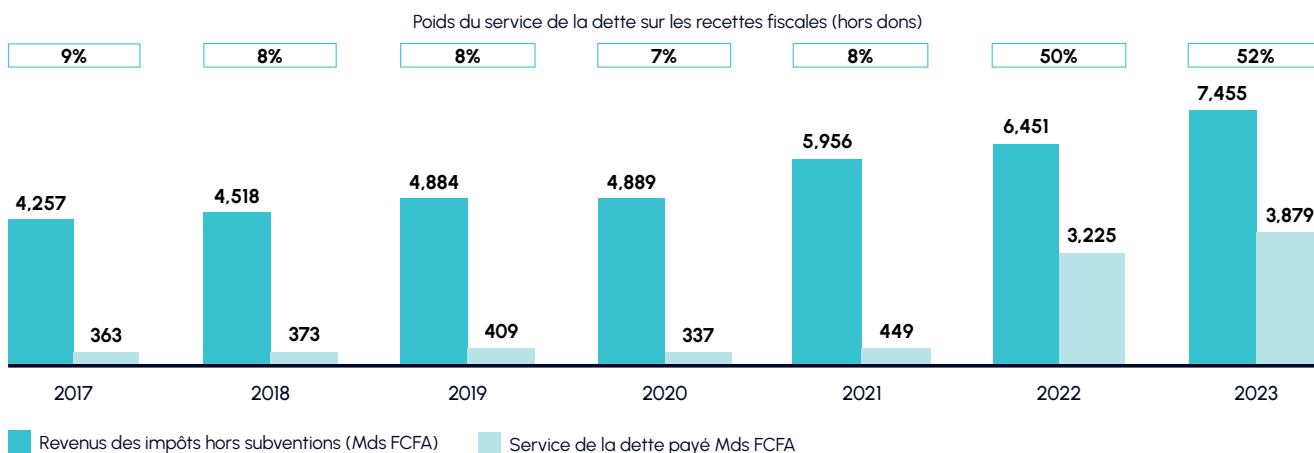


Figure 6: Analyse des finances publiques en pourcentage du PIB, 2017-2023



Sources: MEPD, MFB

À partir de 2021, la dette a poursuivi sa progression, dépassant 50 % du PIB, avec un recours accru aux emprunts extérieurs et intérieurs. En 2023, l'encours total de la dette a atteint 27 782,6 milliards de francs CFA, dont 17 156,3 milliards de francs CFA de dette extérieure et 10 626,3 milliards de francs CFA de dette intérieure, soit 58,1 % du PIB. Cette tendance illustre à la fois la capacité du pays à mobiliser d'importantes ressources financières sur les marchés internationaux et régionaux et la nécessité de garantir la viabilité de la dette à moyen terme afin de préserver la stabilité macroéconomique.

Entre 2019 et 2023, les finances publiques ivoiriennes ont affiché une trajectoire dynamique. Les recettes fiscales ont enregistré une croissance soutenue, passant d'environ 4 100 milliards de francs CFA en 2019 à près de 6 500 milliards de francs CFA en 2023. Cette tendance témoigne de la capacité de l'État à consolider son assiette fiscale, à renforcer la mobilisation des ressources intérieures et à accroître la crédibilité de ses engagements, un élément clé pour la confiance des investisseurs. Les recettes non fiscales et les subventions demeurent marginales dans la structure globale, confirmant une dépendance structurelle aux recettes fiscales comme principale source de financement intérieur.

Parallèlement, le service de la dette publique a connu des fluctuations marquées : un pic en 2022, suivi d'un recul en 2023, révélant à la fois des contraintes de financement et des efforts de gestion et de rééchelonnement actifs de la dette. Cette dynamique illustre la double réalité des finances publiques : une assiette fiscale solide et croissante, mais aussi une pression constante liée à la viabilité de la dette et à la gestion prudente de l'exposition budgétaire.

Pour les investisseurs à impact, ce cadre révèle un État qui renforce progressivement sa marge de manœuvre nationale tout en recherchant des solutions innovantes et durables pour atténuer la contrainte de la dette et promouvoir un rééquilibrage vers l'investissement productif, notamment dans les secteurs moteurs de la transformation socio-économique (agriculture, énergie, infrastructures, éducation, santé).

Revue des tendances

La forte croissance économique de la Côte d'Ivoire crée des opportunités d'investissement attractives dans des secteurs clés. Cependant, le recul des investissements directs étrangers souligne la nécessité de mobiliser davantage de capitaux nationaux et d'instruments de financement catalytiques. Dans ce contexte, l'investissement à impact peut jouer un rôle important en orientant les capitaux vers des secteurs sous-financés, tels que les PME, l'agriculture et les infrastructures climatiques, où les besoins de financement demeurent importants et l'impact sur le développement élevé.



Aspect politique

- Le contexte socio-politique en Côte d'Ivoire demeure globalement calme. La cohésion sociale s'est renforcée, notamment après la victoire du pays lors de la Coupe d'Afrique des Nations 2024, qui a mis en lumière les progrès réalisés en matière d'infrastructures, ainsi que la stabilité nationale et l'hospitalité.
- Le parti au pouvoir a remporté les élections locales et législatives de 2023. Les préparatifs de l'élection présidentielle de 2025 sont en cours, dans un climat marqué par des controverses juridiques et des tensions politiques.
- Les défis en matière de sécurité régionale persistent, notamment ceux liés aux flux migratoires en provenance des pays voisins, qui ont des répercussions sur la dynamique démographique.



Aspect économique

- En 2023, l'économie ivoirienne a enregistré une croissance robuste de 6,2 %, tirée par la consommation et l'investissement, notamment dans les infrastructures liées à la CAN 2023. Cette dynamique reste soutenue par les secteurs de la construction, de l'énergie, des mines, ainsi que des télécommunications et des transports.
- Cependant, des facteurs externes, notamment la faiblesse de la demande mondiale, des conditions financières restrictives et les chocs climatiques, ont pesé sur l'agriculture, en particulier sur le cacao, le café et le coton.
- L'inflation a reculé à 4,4 % en 2023, puis à 3,5 % début 2024, grâce à la baisse des prix des matières premières. Le secteur financier fait preuve d'une résilience accrue, soutenue par la reprise du crédit aux particuliers.
- Le risque lié à la dette demeure modéré. Les indicateurs se sont améliorés suite à l'émission d'euro-obligations de janvier 2024 et aux mesures de mobilisation des recettes. Les autorités privilégient une gestion active et un recours accru à la dette intérieure.
- Le secteur de l'énergie demeure un chef de file régional, avec une électrification quasi complète. Les ajustements tarifaires de 2023 visaient à rétablir la viabilité financière, mais les déficits et les arriérés persistants limitent encore la capacité d'investissement.



Aspects démographiques et liés au changement climatique

- La Côte d'Ivoire cherche à renforcer son capital humain afin d'accroître sa productivité et d'accéder au statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Le gouvernement améliore la santé et l'éducation. La croissance reste tirée par la consommation et l'investissement, tandis que les politiques sociales modernisent les services publics et les infrastructures. La dynamique démographique liée aux migrations engendre à la fois des pressions et des opportunités.
- Le pays poursuit ses réformes avec le soutien de ses partenaires, notamment par le biais du Mécanisme pour la résilience et la durabilité (MRD). Ses priorités comprennent la résilience climatique, le reboisement, la traçabilité du cacao, l'efficacité énergétique et le financement climatique.
- Ce programme, soutenu par le Fonds monétaire international (FMI), intègre le climat dans la gestion des finances publiques, renforce la gouvernance climatique, soutient l'agriculture, structure la finance verte et mobilise des capitaux publics et privés.



Aspect technologique

- La Côte d'Ivoire a réalisé d'importants progrès technologiques, notamment dans le domaine des télécommunications, un moteur essentiel du secteur des services. L'intégration croissante des enjeux climatiques, à travers un système de MRV, une taxonomie de la transition et des formations en finance climatique, témoigne d'une volonté de favoriser une innovation durable.
- Le secteur des télécommunications a connu une forte croissance, portée par la pénétration du mobile et de l'internet haut débit. Bénéficiant d'une des couvertures mobiles les plus denses d'Afrique de l'Ouest, le pays a favorisé l'essor des services de paiement mobile et l'inclusion financière.
- La Stratégie nationale de transformation numérique a structuré la diversification des usages numériques
- Depuis 2020, un programme de numérisation des services publics vise à améliorer l'accès en ligne à l'éducation, à la santé et aux services administratifs.

Section 5

Offre de capital

Offre de capital patient

Pilier externe du capital patient : une domination structurelle des institutions de financement du développement et des donateurs internationaux.

La Côte d'Ivoire bénéficie d'une forte présence d'acteurs internationaux du développement, qui constituent la principale base du capital patient² déployé dans le pays depuis 2020. On compte près de quinze donateurs et agences actifs, parmi lesquels notamment la Banque mondiale (SIF, MIGA, IDA), la Banque africaine de développement (BAD), la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), l'AFD/ Proparco, la BEI, la DEG, la KfW, Enabel, la GIZ, la Banque européenne d'investissement (BEI), la Commission européenne, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et la Société belge d'investissement pour les pays en développement (BIO).

On estime qu'environ **12 à 15 institutions internationales de développement** (IFD, agences bilatérales, fonds spécialisés) se sont activement engagées dans des opérations de capital patient depuis 2020. Ces institutions ont mobilisé **au total entre 1,5 et 2 milliards de dollars américains. Depuis 2020**, ces interventions se sont traduites par des prêts concessionnels, des lignes de refinancement, des garanties et des investissements directs. Les instruments de dette représentent près de 70 % de ces engagements, les fonds de capital-investissement et les instruments quasi-fonds propres environ 20 %, et les mécanismes de garantie ou d'assistance technique 10 %.

Le financement est axé sur quatre secteurs prioritaires:

Infrastructures et énergie

(BAD, BOAD, BEI, KfW, BERD, Union européenne)

Finance inclusive et PME

(Proparco, IFC, Enabel, MIGA)

Transition agricole et chaînes de valeur rurales

(GIZ, AFD, BIO, Commission européenne)

Éducation et formation professionnelle

(Enabel, AFD, Fondation Mastercard)

La taille moyenne des tickets varie de **5 millions USD à 30 millions USD** (2,7 milliards XOF à 16,6 milliards XOF) selon la nature du projet, pour **des périodes d'investissement de 4 à 15 ans**.

Les institutions financières de développement elles-mêmes soulignent la faible bancabilité des projets à impact local ; Le faible montant des investissements et le manque d'investisseurs structurés sont des facteurs clés. Du point de vue des bénéficiaires (banques, fonds, entreprises), les obstacles résident dans des procédures de décaissement complexes, des conditions environnementales ou fiduciaires strictes et une aversion au risque perçue comme excessive. Ces contraintes créent une dépendance systémique aux capitaux externes tout en limitant la rapidité du déploiement des ressources.

² Le capital patient désigne un investissement à long terme qui offre aux entreprises plus de temps, de flexibilité et de tolérance au risque pour se développer et avoir un impact.



Une mobilisation de

1.5 - 2 mds USD

a été réalisée au total par 12 à 15 institutions internationales de développement depuis 2020.

Les trois projets présentés ci-dessous illustrent la diversité et l'ampleur de l'engagement des institutions de développement en Côte d'Ivoire depuis 2020. Ils témoignent de la volonté des partenaires internationaux d'associer instruments financiers et objectifs de développement à long terme. Ces projets démontrent l'importance croissante d'une approche de financement intégrée, où la dette concessionnelle, les mécanismes de garantie et les prêts pour infrastructures durables se complètent afin de renforcer le tissu productif, de soutenir les PME et de favoriser la transition vers une économie plus inclusive et résiliente.

ENCADRÉ 1

Proparco et Baobab Côte d'Ivoire : Garantie de portefeuille pour la microfinance rurale

Accroître l'accès au financement pour les PME, notamment celles dirigées par des femmes, et renforcer le tissu entrepreneurial local grâce au partage des risques de crédit entre IFC et SGCI

Année
2025

Montant
16,3 milliards de XOF
(environ 25,8 millions de dollars américains)

Durée estimée
5 ans

Nom du projet Appui au développement de la microfinance inclusive en Côte d'Ivoire.

Partenaires
Proparco (Groupe AFD), Baobab Côte d'Ivoire

Instrument
Garantie de portefeuille, couvrant 70 % des prêts éligibles

Secteurs cibles
Microfinance, agriculture, entrepreneuriat rural

Indicateurs clés

- 40 % des prêts dans les zones rurales
- augmentation de 20 % du volume moyen de crédits accordés
- 10 000 micro-entrepreneurs financés

ENCADRÉ 2

IFC et Société Générale Côte d'Ivoire : Facilité de partage des risques pour les PME

Renforcer la capacité de financement de Baobab pour les micro-entrepreneurs et les agriculteurs en milieu rural, améliorant ainsi la résilience économique des ménages à faibles revenus

Année
2023

Montant
3,4 millions de dollars américains
(environ 2,6 milliards de francs CFA)

Durée estimée
4 ans

Nom du projet
Programme de partage des risques pour les PME ivoiriennes

Partenaires
IFC, Société Générale CI

Instrument
Mécanisme de partage des risques couvrant jusqu'à 50 % du portefeuille de prêts admissibles

Secteurs cibles
PME locales, entreprises dirigées par des femmes, commerce et services

Indicateurs clés

- Plus de 300 PME seront financées sur la période 2025-2030.
- 25 % des prêts accordés aux entreprises appartenant à des femmes
- Création estimée de 2 000 emplois directs et de 6 000 emplois indirects

ENCADRÉ 3

SFI, Proparco et Groupe Duval/ Immobilier Durable « Village Notre Père à Abidjan »

Financer la construction d'un immeuble à usage mixte (bureaux, commerces, logements) certifié EDGE à Abidjan, contribuant à la décarbonation du secteur

Année

2024

Montant

38.5 billion XOF (approximately 25.8 million USD)

Durée estimée

12 years

Nom du projet

Construction du complexe immobilier durable « Village Notre Père »

Partenaires

SFI, Proparco, Groupe Duval

Instrument

Prêt syndiqué à long terme (cofinancement)

Secteurs cibles

PME locales, entreprises dirigées par des femmes, commerce et services

Indicateurs clés

- 21,000 m² de surface construite certifiée EDGE
- 1 000 emplois créés pendant la phase de construction
- Réduction estimée de 30 % des émissions énergétiques du bâtiment

ENCADRÉ 4

Fondations, nouveaux relais hybrides de capital patient

Les fondations internationales et régionales jouent un rôle croissant dans l'investissement à impact en Côte d'Ivoire. À l'interface entre philanthropie stratégique et investissement social, elles mobilisent des ressources patientes sous forme de dons, de subventions remboursables ou de prises de participation, en tirant parti des capitaux institutionnels.

Parmi les plus actives figurent la Fondation Mastercard, la Fondation Visa, la Fondation Jacobs, la Fondation Orange Côte d'Ivoire,

la Fondation Enfants d'Afrique et la Fondation Tony Elumelu. Elles soutiennent des programmes à fort impact dans les domaines de l'éducation, de l'entrepreneuriat, de l'inclusion financière et des technologies numériques. Leurs interventions, souvent comprises entre 100 000 et 2 millions de dollars américains, visent à combler le déficit de financement initial et à constituer un vivier de projets éligibles aux financements institutionnels. Certaines jouent le rôle d'incubateurs d'impact en mettant en relation les porteurs

de projets et les investisseurs en développement.

La plupart, cependant, opèrent en dehors des cadres réglementaires nationaux et leurs flux ne sont pas toujours intégrés aux statistiques publiques. Leur valeur réside dans leur capacité à tester des modèles, à absorber les risques initiaux et à mobiliser des partenaires, constituant ainsi un lien essentiel entre les capitaux publics patients et l'investissement privé à impact. and impact private investment.

Figure 7: Illustration des projets des donateurs dans différents secteurs présentant un fort potentiel d'impact

Agriculture à forte marge	
Transformation agroalimentaire	
Genre	
Digital	
Entreprise inclusive	
Activité Régénératrice	
Système alimentaire local	
Création d'emplois et jeunesse	
Développement des entreprises	

Sources : Groupe de travail, recherche documentaire, 2025

Pilier interne du capital patient : l'épargne intérieure encore largement inexploitée.

En Côte d'Ivoire, le capital patient national repose principalement sur les fonds de pension (NSSF et CGRAE), la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC-CI) et, dans une moindre mesure, les compagnies d'assurance. Ces institutions gèrent à elles seules plus de 3 500 milliards de francs ivoiriens d'actifs, constituant la principale source de ressources à long terme disponibles sur le marché domestique. Toutefois, à ce jour, moins d'un quart de ces ressources sont effectivement utilisées pour des investissements productifs ou à impact, en raison d'un cadre réglementaire prudentiel restrictif et d'une intermédiation financière encore limitée.

Les montants d'investissement moyens **des fonds de pension varient de 5 à 50 milliards de francs CFA**, avec des échéances de 5 à 12 ans, principalement sous forme d'emprunts obligataires ou d'investissements directs dans des projets immobiliers. La CDC-CI, quant à elle, joue un rôle de plus en plus important en tant que catalyseur de la structuration des investissements, avec des engagements cumulés estimés entre **200 et 250 milliards de francs CFA depuis 2020** dans les secteurs du logement, du développement urbain et des infrastructures de base.

Du côté des investisseurs, d'importantes contraintes persistent : les réglementations CIPRES et BCEAO imposent des plafonds de risque stricts, les véhicules d'investissement agréés sont rares, le nombre de projets bancables est limité et le système fiscal neutre décourage l'investissement en actions nationales. Les bénéficiaires, quant à eux, soulignent la lenteur des procédures, la faible tolérance au risque et la préférence des institutions pour les contreparties publiques. Par conséquent, malgré un potentiel financier considérable, l'écosystème national du capital patient reste sous-exploité, limitant la transformation de l'épargne nationale en capital d'investissement à long terme.

ENCADRÉ 5

L'assurance, un levier dormant de capital patient national

Le secteur de l'assurance, représenté par l'ASACI, gère environ 1 500 milliards de francs CFA d'actifs en 2023, la croissance étant tirée par la bancassurance et l'assurance maladie. Les portefeuilles sont investis à 70 % en titres d'État et à 20-25 % en dépôts bancaires, tandis que les investissements alternatifs ou à impact restent inférieurs à 5 %.

Le code CIMA préconise une allocation d'actifs prudente, privilégiant la liquidité. Cependant, on observe un intérêt croissant pour les obligations vertes, les produits ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) et les partenariats avec CDC-CI pour financer les infrastructures et le logement social. Le défi consiste à transformer ces économies

en un levier pour structurer les investissements, via des véhicules garantis ou thématiques, afin de renforcer le rôle de l'assurance dans le financement de l'économie réelle.

Le capital patient est dominé par les institutions de financement du développement, contrairement à l'épargne intérieure qui reste sous-intermédiée

En Côte d'Ivoire, les flux d'investissement patients restent largement dominés par les institutions de financement du développement (IFD), qui représentent près de 80 % des volumes déployés depuis 2020. Ces acteurs, tels que la Banque mondiale, la Banque africaine de développement (BAD), la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) et Proparco, ont structuré des instruments sophistiqués (lignes de crédit, garanties, cofinancement) et ancré leurs interventions dans des secteurs clés, comme l'énergie, les infrastructures et l'inclusion financière. Leur force réside dans la solidité de leurs bilans, la stabilité de leurs engagements et leur capacité à absorber les risques à long terme, mais leurs actions demeurent limitées par des procédures complexes et la taille moyenne relativement faible des projets bancables au niveau local.

En comparaison, les acteurs non liés aux institutions financières de développement (fonds de pension, CDC-CI et compagnies d'assurance) disposent d'une importante capacité d'épargne intérieure à long terme (près de 3 500 milliards de francs CFA d'actifs), mais celle-ci reste largement inexploitée pour les investissements à impact ou la transformation productive. Le poids financier de ce pilier demeure inférieur à 25 % du capital total destiné aux patients, les allocations étant concentrées dans les obligations d'État et l'immobilier. Cette dépendance aux capitaux externes révèle une dualité structurelle : une économie dotée de ressources internes abondantes, mais faiblement intermédiées, et un marché de l'investissement encore dominé par les bailleurs de fonds internationaux qui agissent comme initiateurs de risques et catalyseurs du changement.

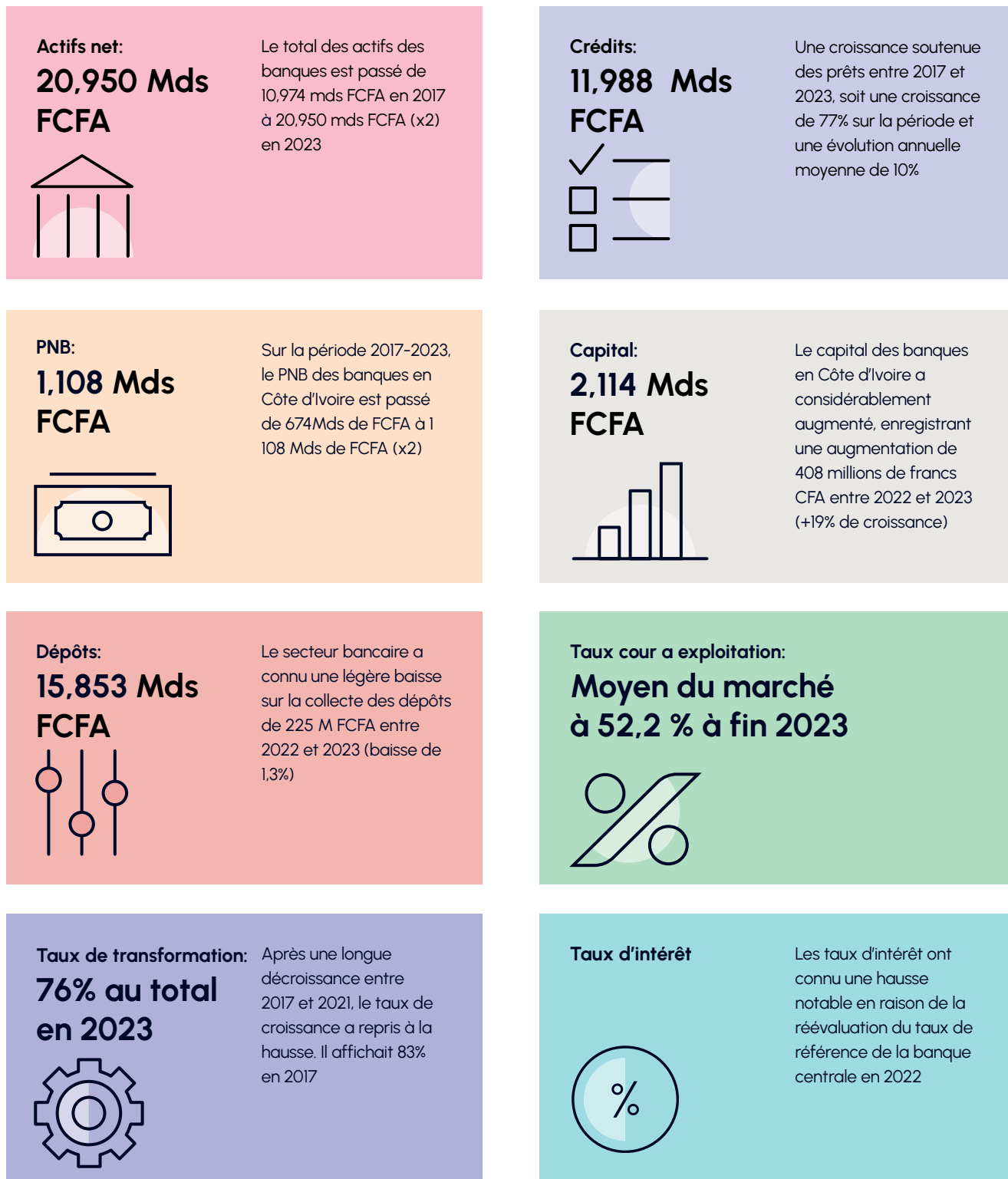
Offre de capital commercial

Un secteur bancaire solide, mais toujours axé sur le crédit à court terme et les secteurs à faible risque.

Le secteur bancaire ivoirien a connu une croissance stable entre 2017 et 2023, avec 28 établissements bancaires. L'actif total a atteint 20 955 milliards de francs CFA, les prêts ont progressé de 5 343 milliards à 5 906 milliards de francs CFA et les dépôts initiaux se sont élevés à 7 148 milliards de francs CFA. Le montant des dépôts par compte a également connu une forte hausse. Cette dynamique de croissance témoigne de la solidité du secteur et du renforcement de la confiance des clients dans le système bancaire ivoirien.

En 2023, les prêts bancaires en Côte d'Ivoire étaient principalement destinés aux entreprises (91 %), avec une forte concentration sur les prêts de fonds de roulement (4 076 milliards de francs CFA). Venaient ensuite les prêts à la consommation et les prêts d'équipement, à hauteur de 756 milliards et 793 milliards de francs CFA respectivement. Les sociétés non financières détenaient la part la plus importante des ressources (5 981 milliards de francs CFA), et la majorité des prêts avaient une échéance inférieure à trois mois (4 332 milliards de francs CFA).

Figure 8: Taille du marché bancaire en 2023

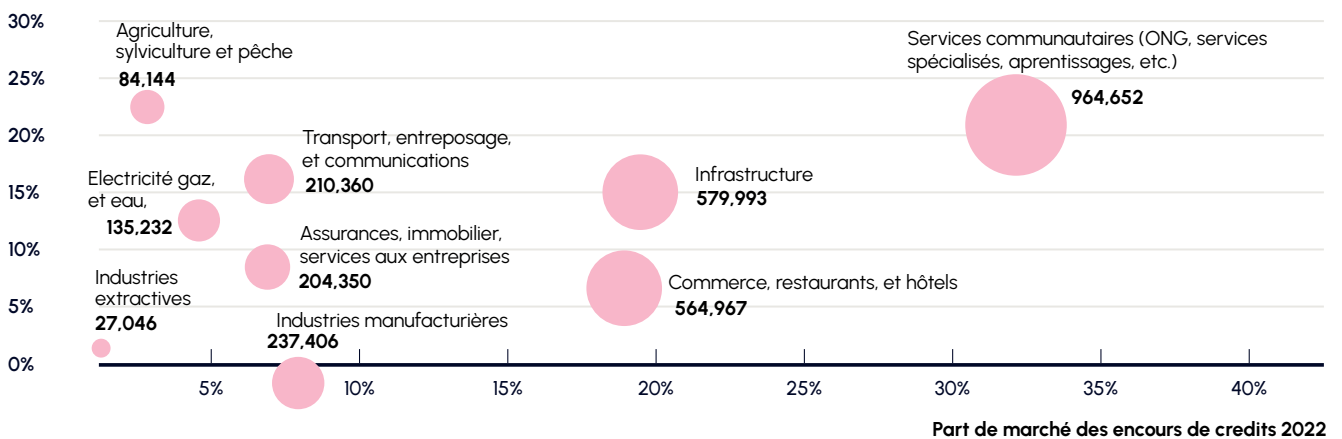


Source: Task force, documentary research, 2025

En Côte d'Ivoire, l'allocation du crédit reste concentrée dans des secteurs établis, tels que le commerce, les infrastructures et les communications, témoignant d'une préférence pour les industries à faible risque. Parallèlement, des secteurs à fort potentiel comme l'agriculture, l'innovation et les PME demeurent sous-financés, révélant un déséquilibre structurel dans la répartition des ressources. Sur le plan institutionnel, les entreprises privées et les entités liées à l'État dominent, mais la croissance récente des financements publics et coopératifs suggère une évolution vers un accès au crédit plus inclusif. Ceci souligne la nécessité de réorienter les stratégies bancaires afin de soutenir un développement plus large et plus durable.

Figure 9: Répartition des financements du secteur bancaire par secteur d'activité

TCAM Encours des prêts 2017-2022



● Taille des bulles (encours de crédits 2022, en M FCFA)

Source: Groupe de travail, Analyse documentaire, 2025

Le paysage du financement du commerce en Côte d'Ivoire repose sur un duopole structurel entre, d'une part, un secteur bancaire concentré et relativement peu inclusif, et d'autre part, un réseau de microfinance dense, mais sous-capitalisé. Le secteur bancaire contrôle plus de 90 % des prêts en cours. Ces institutions privilégient les entreprises établies et les projets disposant de garanties importantes, avec des taux d'intérêt moyens de 8 % à 10 % pour les grandes entreprises et de 11 % à 14 % pour les PME solvables. Leur modèle reste axé sur le court terme (prêts de fonds de roulement, escomptes, avances sur marchés publics). La part des prêts à moyen et long terme n'excède pas 30 % du total, ce qui reflète la faible conversion des dépôts en capital productif et la persistance d'un profil de risque perçu comme élevé dans les secteurs productifs.

Face à cette approche prudente, les institutions de microfinance (IMF), dont plus de 80 établissements agréés, tels que Baobab CI, Advans, Cofina et MCF, jouent un rôle essentiel dans l'inclusion financière à grande échelle, au service de près de 3 millions de clients actifs. Elles proposent des prêts d'un montant moyen allant de 100 000 à 5 millions de francs CFA, à des taux dépassant souvent 18 %, et sont principalement financées par des ressources à court terme ou semi-concessionnelles obtenues grâce à des partenariats avec des institutions de financement d'investissement (Proparco, FMO, BIO, etc.). Si leur rôle social est indéniable, leur capacité à financer l'investissement demeure limitée par des contraintes structurelles de refinancement et une réglementation prudentielle stricte.






Cibler les banques les plus actives dans le financement des PME – financement à impact

Dynamiques bancaires ivoiriennes: vers un financement structuré pour les PME

Selon la BAD (2019), les PME en Côte d'Ivoire rencontrent des difficultés importantes pour accéder au financement à long terme, en raison d'exigences de garantie élevées, de coûts de transaction importants et d'une aversion au risque de la part des institutions financières traditionnelles.

Pour surmonter ces obstacles, le secteur bancaire ivoirien a réalisé, depuis 2020, des progrès significatifs dans le financement des PME et des projets à impact. Plusieurs institutions ont mis en place des structures dédiées afin de faciliter l'accès à des financements adaptés aux PME des secteurs stratégiques. Ces mécanismes associent désormais produits financiers et accompagnement technique, avec pour objectif un impact économique et social mesurable.

Tableau 3: Banques les plus engagées dans l'investissement à impact en Côte d'Ivoire

Banques	Projets
	<ul style="list-style-type: none"> +80 agences de soutien aux PME Février 2020 : La titrisation (17,5 milliards de francs CFA) vise à accroître les prêts aux PME. (IFC, 2020) Juillet 2020 : Prêt de 25 millions d'euros pour soutenir les entreprises et les PME touchées par la COVID-19. (IFC, 2020) 2025 : Titrisation multidevises de 50 milliards de francs CFA pour financer les PME et répondre aux besoins de financement de l'économie locale. (SikaFinance)
	<ul style="list-style-type: none"> Juillet 2024 : Le RSF allouera jusqu'à 40 millions de dollars au financement des PME, en ciblant particulièrement les PME dirigées par des femmes (IFC, 2024). Mars 2025 : Création d'un fonds de co-investissement à impact estimé à 30 millions de dollars, en collaboration avec l'IFC et la Women Entrepreneurs Finance Initiative (We-Fi).
	<ul style="list-style-type: none"> Juillet 2023 : Fonds de 30 millions de dollars pour financer les PME des secteurs du commerce et de la santé
	<ul style="list-style-type: none"> Mars 2025 : Le RSF allouera jusqu'à 16,3 milliards de francs CFA aux prêts aux PME, en mettant l'accent sur les PME dirigées par des femmes.
	<ul style="list-style-type: none"> Avril 2023 : 77 millions de dollars (42,8 milliards de francs CFA) pour octroyer 12 000 prêts aux PME, dont 2 000 destinés à des femmes dirigeantes. 2022 : Prêts aux PME d'un montant total de 15 millions d'euros (9,8 milliards de francs CFA) cofinancés avec Proparco pour le commerce et les services

ENCADRÉ 6

Financement des PME à impact en Côte d'Ivoire (Partenariat entre IFC, SGCI et SIB)

En 2025, la SFI a renforcé son soutien aux PME ivoiriennes grâce à un partenariat avec SGCI et SIB, afin de faciliter l'accès au crédit et de promouvoir des impacts sociaux et environnementaux mesurables. Le projet repose sur un mécanisme de partage des risques (MPR), qui répartit le risque de crédit entre la SFI et les banques locales, réduisant ainsi les obstacles à l'octroi de prêts aux PME. Les banques partenaires

fournissent également un appui technique complet : formation à la gestion, aide à la structuration des demandes de prêt et suivi post-octroi.

- Montants engagés : SGCI : 32,6 milliards de XOF (~25,8 millions USD), SIB : 12 milliards de XOF (20 millions USD), partiellement couverts par le RSF.
- Secteurs cibles : commerce, TIC, eau et assainissement, transport et logistique, agriculture et sylviculture.

- Ciblage social : environ 25 % des bénéficiaires sont des PME dirigées par des femmes.

The project combines structured finance and operational support with medium- and long-term loans, partial guarantees, and green lines of credit. It aims to create a lasting impact on the Ivorian economy, develop a pipeline of bankable projects, support financial inclusion, and strengthen the role of local banks in impact investing.

Source: IFC, 2025 ; The Foresight, 2025

ENCADRÉ 7

Financement des PME et renforcement de l'entrepreneuriat féminin en Côte d'Ivoire - BAD et Groupe Bridge Bank Côte d'Ivoire (2025)

En 2025, Bridge Bank Côte d'Ivoire, en partenariat avec la Banque africaine de développement (BAD), a lancé un programme de financement global de 30 millions d'euros destiné aux petites et moyennes entreprises (PME), avec une attention particulière portée aux entreprises dirigées par des femmes. Ce programme combine plusieurs instruments financiers:

- Prêts subordonnés pour améliorer la capacité d'emprunt des PME.

- Garanties commerciales et garanties de portefeuille, afin de réduire le risque perçu par la banque et d'encourager l'octroi de crédit.
- Assistance technique via le programme AFAWA (Action financière affirmative pour les femmes en Afrique), incluant une formation en gestion, en structuration financière et en suivi post-crédit.

Ce projet cible des secteurs stratégiques de l'économie ivoirienne : l'agroalimentaire, la production industrielle, l'éducation et la santé. Son objectif est de renforcer l'accès au financement à long terme, de promouvoir l'inclusion financière et de générer un impact socio-économique mesurable, tout en stimulant une croissance inclusive et le développement durable des PME locales.

Source: BAD, 2025

Tableau 4: Structure et typologie de l'offre de capital à impact en Côte d'Ivoire

Nom	Gentil	Instruments dominants	Profil de performance	Horizon d'investissement	Principaux secteurs (non exclusif)
Institutions de financement du développement (IFD)	Public ou semi-public	Dettes concessionnelles, garanties, quasi-fonds propres, co-investissement	Concessionnaire et hybride	Long terme (4 à 15 ans)	Infrastructures, énergie, PME, agriculture, éducation
Bailleurs et agences bilatéraux	Public	Subventions, prêts à taux préférentiels, assistance technique	Concessionnaire	Long terme	Capital humain, inclusion, agriculture, éducation
Fondations et philanthropie stratégique	Organisme privé à but non lucratif	Dons, subventions remboursables, impact sur l'équité	Très avantageux	Moyen ou long terme	Éducation, inclusion financière, entrepreneuriat
Banques commerciales	Privé	Dettes de premier rang, crédit à court/moyen terme	Commercial	Court ou moyen terme	Commerce, services, PME établies
Fonds d'investissement (capital-risque, capital-investissement, fonds à impact)	Privé	Actions, quasi-actions, mezzanine	Hybride et commercial	Moyen ou long terme	Agroalimentaire, numérique, services B2B
Fonds de pension (NSSF, CGRAE)	Public	Obligations, projets immobiliers, investissements directs	Hybride potentiel	Long terme (5 à 12 ans)	Immobilier, infrastructures
CDC-CI	Para public	Co-investissement, structuration de projet	Hybride	Long terme	Zones industrielles et logistiques
Assurance	Privé	Investissements obligataires, liquidités	Homme d'affaires prudent	Moyen terme	Très marginal

Section 6

Intermédiation de capitaux

L'écosystème ivoirien comprend une vingtaine de fonds aux profils et mandats variés, et présentant des niveaux d'exposition au marché ivoirien très contrastés..

Ces fonds peuvent être classés en trois catégories selon leur localisation. L'analyse révèle que moins de 50 % (environ 45 %) ont leur siège social en Afrique de l'Ouest. Parmi eux, seuls 20 % sont basés en Côte d'Ivoire, tandis que la majorité (55 %) ont leur siège social hors d'Afrique de l'Ouest.

Tableau 5: Liste des fonds d'investissement opérant en Côte d'Ivoire

Fonds	Secteur	Géographie
Partenaires d'Adenia	Généraliste	Toute l'Afrique
Adiwalé	Généraliste	Afrique de l'Ouest
Gestion d'actifs Kaydan	Généraliste	Afrique de l'Ouest
Africinvest	Généraliste	Toute l'Afrique
AllM (Gestion des investissements dans les infrastructures africaines)	Infrastructure	Toute l'Afrique
Améthyste	Généraliste	Toute l'Afrique
Gestion Cauris Yeelen	Secteur financier généraliste	Afrique de l'Ouest
Comoé Capital	Généraliste	Côte d'Ivoire
Joliba Capital	Généraliste	Afrique centrale et occidentale
ECP Investments (Emerging Capital Partners)	Généraliste	Toute l'Afrique
Footprint Capital	Généraliste	Afrique de l'Ouest
Injaro Investments	Agriculture	Afrique de l'Ouest
Investisseurs et partenaires	Généraliste	Toute l'Afrique
Partenaires de Mediterrania Capital	Généraliste	Toute l'Afrique
Capitale Oasis	Généraliste	Ghana et Côte d'Ivoire
Oikocredit	Généraliste	Afrique de l'Ouest
Capitale Phoenix	Généraliste	Afrique de l'Ouest
Tana Afrique	Généraliste	Toute l'Afrique
Partenaires de GreenTec Capital	Environnement	Toute l'Afrique
FADEV	Généraliste	Toute l'Afrique
Impact d'Oryx	Généraliste	Toute l'Afrique
Capitale WIC	Généraliste	Afrique de l'Ouest
Capitale du CDC	Généraliste	Afrique de l'Ouest

ENCADRÉ 8

Comoé Capital - Le premier fonds d'investissement à impact dédié au financement et au soutien des PME et startups ivoiriennes

Fondée en 2018 par des entrepreneurs et des acteurs du secteur privé, Comoé Capital cible les petites et moyennes entreprises ivoiriennes ayant des besoins de financement compris entre 20 et 500 millions de francs CFA.

La stratégie d'investissement vise à promouvoir un développement plus inclusif grâce au financement et au soutien des entrepreneurs ivoiriens.

En sept ans d'investissement, Comoé Capital a financé plus de 60 PME grâce à :

- **Acquisition d'une participation minoritaire via son fonds principal**, qui soutient des

entreprises de divers secteurs en leur offrant un soutien stratégique, opérationnel et financier à long terme.

- **Des fonds d'amorçage remboursables**, conçus pour soutenir les PME en phase de démarrage dans leurs premières étapes de développement, avec divers programmes gérés adaptés aux besoins des entrepreneurs.

Chiffres clés et données:

- Actionnaires : I&P Développement 2 (IPDEV 2), CDC-CI, Société Générale CI, Orange CI, Groupe NSIA, EUROFIND, HOTTER

- 5 secteurs d'activité touchés (agroalimentaire, éducation, santé, restauration et textile)
- 100 % des PME ivoiriennes
- 15 investissements en actions (dont des participations dans le Fonds d'impact sur l'éducation)
- 59 entreprises en phase d'amorçage
- Environ 60 % des entreprises sont dirigées par des femmes.
- Plus de 2000 entreprises analysées
- 703 emplois dans nos entreprises partenaires d'ici fin 2024

Plus d'informations sur: entrepreneurcorner.org et comoecapital.com

ENCADRÉ 9

Programme du Fonds d'impact sur l'éducation (EIF) – Un modèle novateur qui a permis de financer l'éducation par le biais du capital-risque en Côte d'Ivoire

Lancé en 2017, le fonds EIF, géré par Azimuth Capital SAS et initié en partenariat avec Investisseurs & Partenaires (I&P) et la Fondation Jacobs dans le cadre du programme TRECC (Transformer l'éducation dans les communautés cacaoyères), a été le premier fonds sectoriel exclusivement dédié à l'éducation en Côte d'Ivoire. Doté d'un capital de 900 000 €, il a investi dans du capital-risque et du capital de croissance, finançant des projets d'amorçage et de développement avec des investissements allant de 30 000 € à 200 000 €. Ce fonds à impact a financé et accompagné six petites et moyennes entreprises (PME) du secteur de l'éducation par le biais de prises de participation, de prêts partenaires et d'une assistance technique.

L'objectif était de soutenir l'innovation pédagogique locale et de contribuer à améliorer l'accès à une éducation de qualité pour les jeunes Ivoiriens. En combinant capital-risque et accompagnement à la gestion, le programme EIF a démontré qu'un modèle de financement ciblé, même à petite échelle, peut générer des retombées économiques et sociales significatives.

Le programme a donné des résultats significatifs:

- Six entreprises financées, dont 83 % sont dirigées par des femmes
- Plus de 100 emplois créés et maintenus, dont 82 % ont été formalisés.

- Une croissance annuelle moyenne de 61 % du chiffre d'affaires entre 2019 et 2023, soit un chiffre d'affaires multiplié par 3,2.
 - Un taux de réussite de 100 % aux examens nationaux (BEPC, BT et CAP) en 2024 pour les apprenants bénéficiaires
 - 50 % des entreprises ont finalisé une sortie de leur capital.
 - 80 % des montants investis ont été récupérés dans les cinq ans du fonds.
- Ces chiffres démontrent l'impact concret du programme EIF et la pertinence du modèle d'investissement patient et responsable au service de l'éducation..

L'exposition moyenne de ces fonds à la Côte d'Ivoire demeure généralement modérée et dépend étroitement de leur localisation et de leur périmètre géographique. Les fonds basés en Côte d'Ivoire ou opérant principalement au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) présentent les niveaux d'allocation les plus élevés, dépassant souvent 20 % de leur portefeuille. Les gestionnaires régionaux ouest-africains affichent une exposition intermédiaire, généralement comprise entre 5 % et 20 %. Les fonds panafricains et internationaux, dont les portefeuilles couvrent un grand nombre de pays, allouent moins de 5 % de leurs investissements au marché ivoirien.

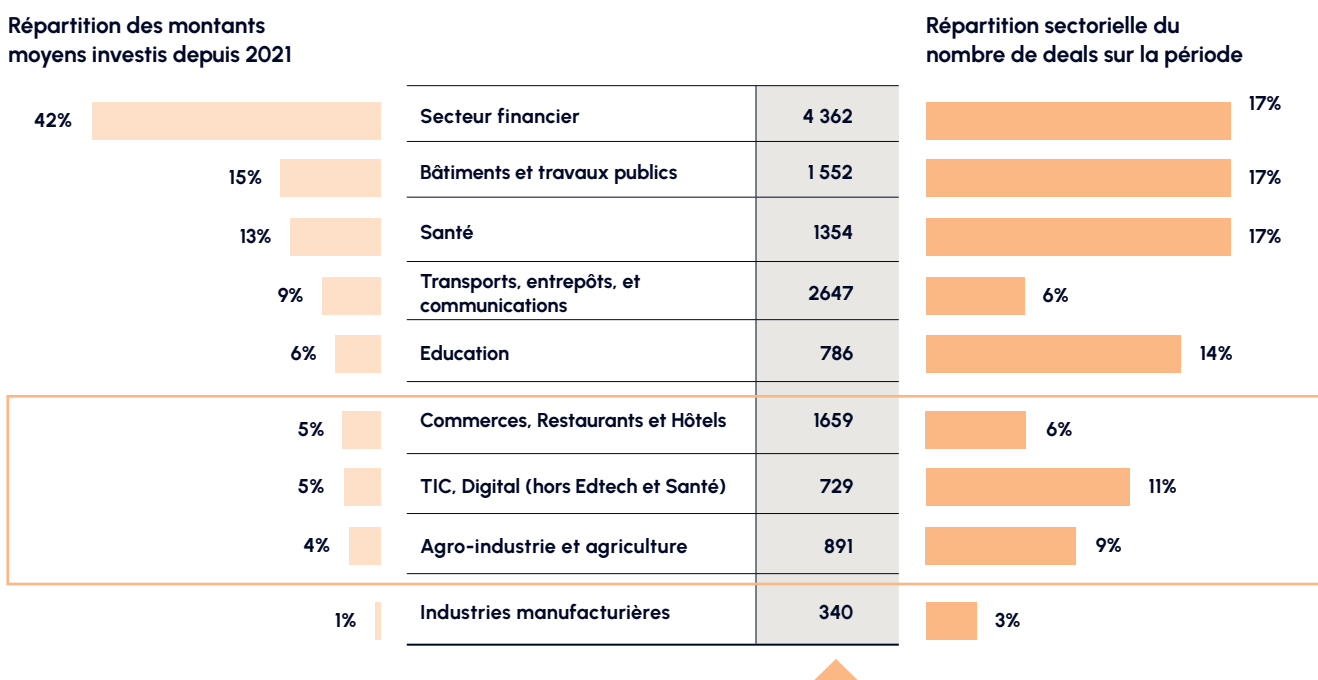
Les estimations consolidées du capital total disponible (AUM) de ces fonds s'élèvent à environ **4 592 à 6 560 milliards de francs CFA** (entre 8 et 11 milliards de dollars US), les fonds panafricains concentrant la majeure partie de ce capital et les fonds ivoiriens représentant des capacités plus modestes, mais plus ciblées. Cette masse critique témoigne d'une importante disponibilité théorique de capital mobilisable, même si seule une fraction (8 à 12 %) est effectivement déployée en Côte d'Ivoire.

Les mandats de ces fonds sont diversifiés. Ils comprennent des fonds dédiés aux PME et au capital de croissance, des fonds spécialisés dans l'agriculture et les chaînes de valeur rurales, des fonds axés sur l'entrepreneuriat féminin, des fonds de finance inclusive et des institutions financières, ainsi que des fonds multisectoriels à vocation continentale. Cette diversité de mandats reflète une pluralité de stratégies d'intervention et crée un écosystème où coexistent capital patient, capital de croissance et instruments hybrides, adaptés aux différents segments des entreprises ivoiriennes.

Concentrez-vous sur les secteurs clés qui attirent l'essentiel des investissements et structurent la dynamique de l'intermédiation des capitaux en Côte d'Ivoire.

L'analyse des portefeuilles des fonds étudiés révèle une hiérarchie sectorielle marquée, où quelques pôles majeurs concentrent la majorité des investissements. Ces secteurs reflètent non seulement les stratégies des fonds, mais aussi les besoins structurels de l'économie ivoirienne : l'essor des PME modernes³, la transformation des secteurs agricoles, la croissance démographique, l'évolution des modes de consommation et la numérisation massive des services.

Figure 10: Répartition sectorielle des investissements des fonds d'investissement en Côte d'Ivoire



Source: Groupe de travail, entretiens avec les parties prenantes, 2025

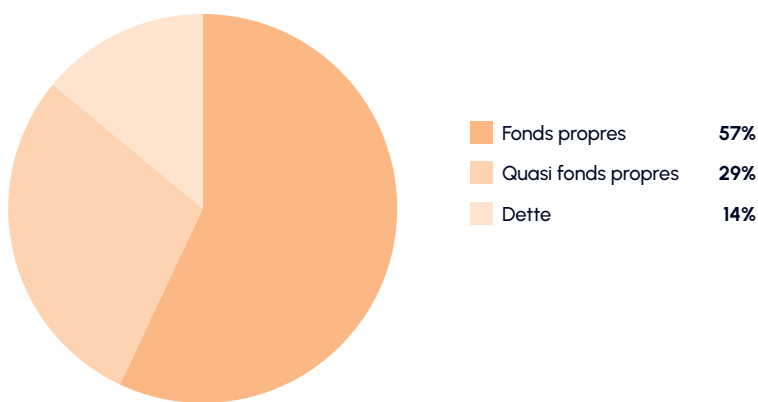
Ticket moyen par secteur (MDS FCFA)

³ Les PME modernes sont des PME dont les investissements sont plus matures et dont les activités sont mieux formalisées et traçables

La répartition sectorielle des investissements révèle une forte concentration dans les services financiers, la santé et la construction. Ces segments représentent plus de la moitié des transactions depuis 2021, avec une nette domination des services financiers, qui absorbent plus de 42 % des ressources allouées. L'agro-industrie affiche un flux constant de projets de taille moyenne.

Les secteurs à forte intensité capitalistique, tels que l'énergie, l'eau et les énergies renouvelables, restent limités en raison du faible nombre de transactions et de la rareté des fonds spécialisés. Le secteur de l'éducation enregistre plusieurs opérations, mais des volumes modestes, principalement dus aux fonds à impact et aux fonds d'égalité des sexes. Le marché suit donc deux logiques : des transactions fréquentes de taille moyenne, menées par les fonds pour les petites et moyennes entreprises, et des engagements plus importants, mais moins fréquents, menés par les fonds régionaux et panafricains.

Figure 11: Répartition des instruments utilisés par les fonds d'investissement opérant en Côte d'Ivoire



Cas particuliers de certains fonds qui investissent presque exclusivement par le biais d'un seul instrument: Adiwale a investi presque exclusivement en actions et une très petite partie dans des instruments similaires à la dette. Kaydan Real Estate exclusivement avec des instruments de dette

Sources: Groupe de travail, entretiens avec les parties prenantes, 2025

La structure des instruments financiers utilisés par les fonds d'investissement actifs en Côte d'Ivoire est dominée par les fonds propres, qui représentent 57 % des transactions. Les quasi-fonds propres représentent 29 %, principalement via des instruments flexibles, tels que la dette mezzanine ou les obligations convertibles, adaptés aux PME recherchant des capitaux patients sans dilution excessive. La dette demeure minoritaire (14 %), principalement utilisée par les fonds publics ou mixtes pour des projets plus matures ou nécessitant d'importants capitaux. Cette répartition reflète un marché où les financements en fonds propres et quasi-fonds propres constituent le cœur des interventions, tandis que la dette joue un rôle ciblé et complémentaire.

Tableau 6: **Obstacles spécifiques au développement de l'offre de capital-investissement au niveau de l'offre de capitaux et des acteurs d'intermédiation**

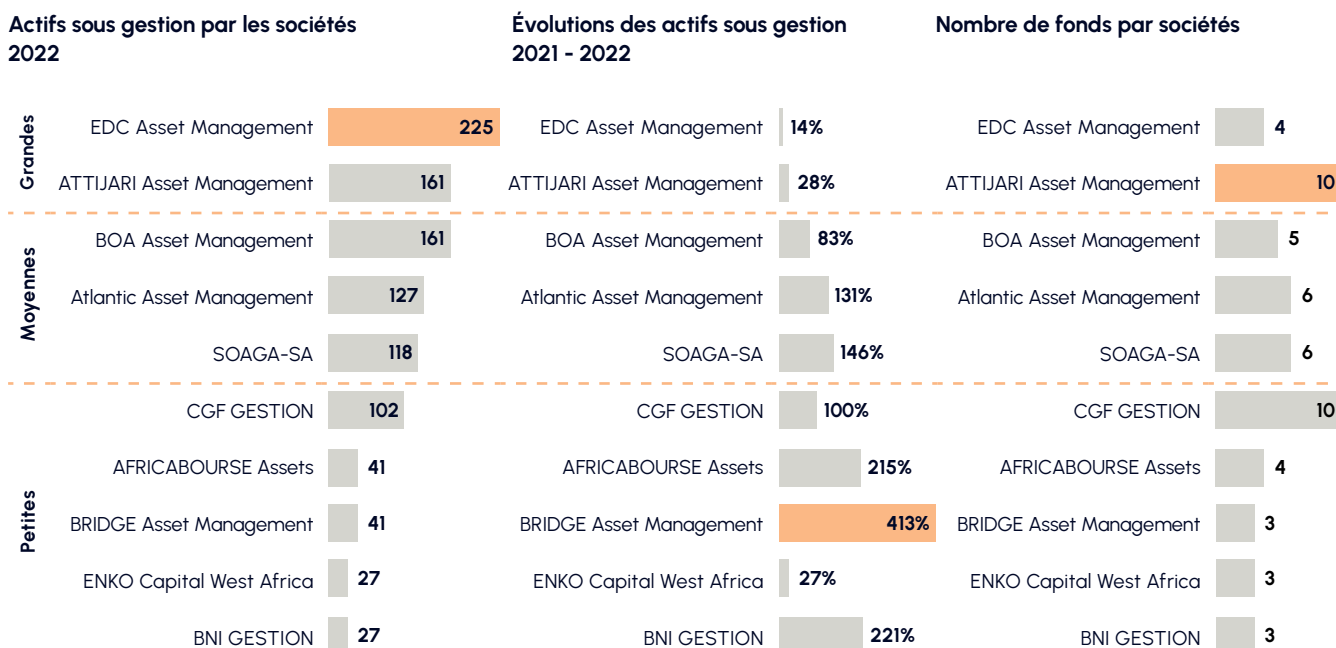
Défi	Stratégie d'atténuation
Les entreprises connaissent mal les instruments de capitaux propres et sont peu enclines à la dilution. Les entrepreneurs, quant à eux, comprennent mal les exigences en matière de gouvernance, de reporting et de transparence liées aux fonds.	Renforcer le soutien aux entreprises afin de mieux les sensibiliser aux mécanismes de financement par actions, d'en clarifier les avantages (renforcement des fonds propres, gouvernance, crédibilité) et de préparer les dirigeants aux exigences des investisseurs. Développer des programmes de formation, des évaluations préalables à l'investissement et un accompagnement pour faciliter l'adoption des instruments de financement par actions.
Le coût élevé des conseils financiers et la faible volonté des PME de payer pour des services de soutien avant la levée de fonds	Mettre en place des mécanismes de subvention des coûts de structuration par le biais d'infrastructures techniques, de fonds de préparation ou de programmes public-privé. Promouvoir des modèles de rémunération hybrides (rémunération au succès) afin de réduire les obstacles à l'entrée sur le marché pour les PME.
Une standardisation insuffisante des pratiques d'évaluation d'impact crée des zones grises et une dilution des définitions.	Encourager l'utilisation de cadres communs, promouvoir des méthodologies d'impact alignées sur les investisseurs institutionnels et renforcer la transparence grâce à des rapports d'impact harmonisés.
Un nombre limité de projets en cours dans certains secteurs à forte intensité de capital, avec peu de projets prêts à être investis.	Soutien à la structuration des projets par le biais d'études de faisabilité, de financements de pré-investissement et de partenariats entre intermédiaires pour mutualiser les coûts et améliorer la recherche de projets.
Le modèle de fonds fermé à durée limitée est mal adapté aux cycles de maturation des entreprises africaines (sorties tardives, croissance lente, pression sur les horizons de sortie).	Encouragez la création de véhicules d'investissement à capital permanent, de fonds de capital permanent ou de fonds à horizon temporel flexible. Impliquez les institutions de financement du développement pour soutenir ces modèles, mieux adaptés aux réalités africaines.
Absence d'intermédiaires locaux ou régionaux capables d'accompagner les entreprises dans les phases de pré-investissement	Développer des plateformes d'intermédiation, renforcer les capacités par le biais de formations techniques ciblées et créer des incitations pour attirer des professionnels expérimentés dans le domaine du soutien aux entreprises.

Le marché des OPCVM est largement concentré autour des OPCVM bancaires, mais les nouveaux acteurs affichent une croissance remarquable.

Les sociétés de gestion d'actifs affiliées aux groupes bancaires détiennent 83 % des actifs sous gestion. Des acteurs tels que EDC Asset Management, Attijari Asset Management et BOA Asset Management constituent le cœur du secteur, bénéficiant d'une clientèle plus importante, d'une distribution intégrée et du soutien des bilans bancaires.

La croissance observée entre 2021 et 2022 illustre la progression graduelle des sociétés de gestion d'actifs (SGA) de taille moyenne. Bridge Asset Management a enregistré une croissance exceptionnelle de 413 %, suivie par BNI Gestion (221 %) et Africabourse (215 %). Ces hausses témoignent d'une restructuration progressive du secteur, où des acteurs plus agiles gagnent du terrain malgré des volumes encore modestes. Cependant, en valeur absolue, les SGA bancaires restent largement dominantes.

Figure 12: Profil comparatif des sociétés de gestion d'actifs: actifs sous gestion, croissance et diversité de l'offre



Source: Groupe de travail, ASGOP, 2025

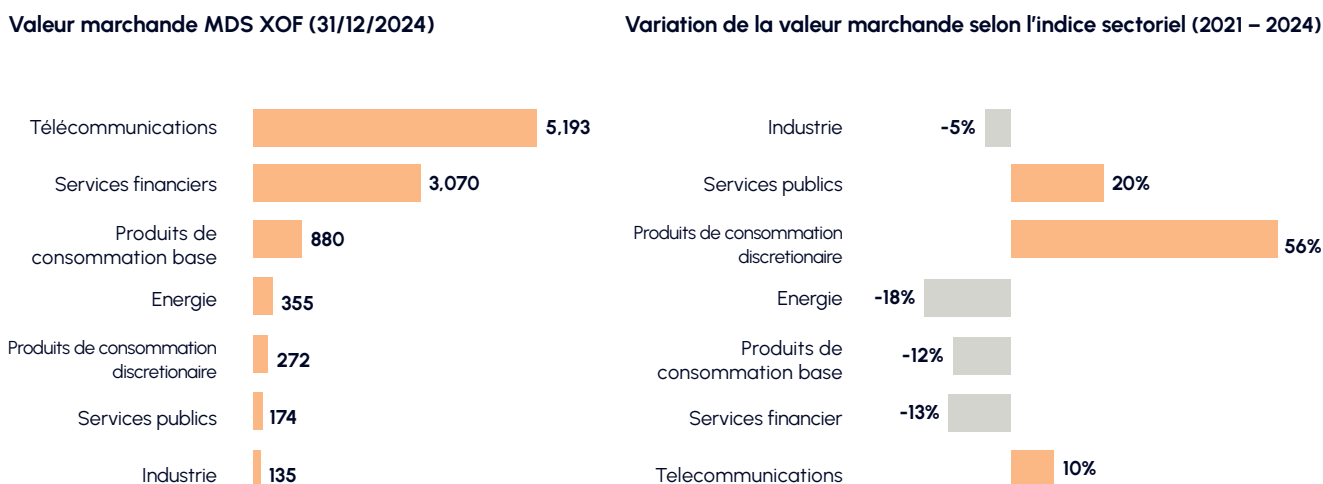
Le marché est fortement orienté vers les fonds communs de placement et les obligations. Les fonds communs de placement représentent 91 % des actifs sous gestion, loin devant les sociétés d'investissement (7 %) et les fonds immobiliers commerciaux (2 %). Cela reflète une nette préférence pour les véhicules faciles à distribuer via les réseaux bancaires, dotés de cadres de gouvernance et réglementaires bien établis. Les sociétés d'investissement restent marginales, malgré une plus grande sécurité juridique qu'elles offrent à certains investisseurs institutionnels. La très faible part des fonds immobiliers commerciaux indique que la structuration de produits plus sophistiqués (titrisations, véhicules à vocation spécifique) demeure limitée.

Les fonds obligataires dominent la structure des actifs. Les obligations à court terme représentent 47 % du marché, et celles à moyen et long terme 34 %. Ainsi, plus de 80 % des actifs sont investis en titres de créance, ce qui reflète un profil prudent et une recherche de revenus stables. Les fonds d'actions ne représentent que 13 % et les fonds diversifiés 6 %. La gestion d'actifs reste donc principalement axée sur les obligations, son rôle dans le financement par actions de l'économie réelle étant limité.

Les données révèlent une hétérogénéité significative des performances des fonds au sein de la zone WAEMU sur la période 2021-2024. En 2024, les actifs sous gestion sont fortement concentrés (fonds BOA Rendement et Ecobank UEMOA Rendement). Les autres fonds du top 5 restent nettement en retrait, confirmant une concentration des volumes sur quelques produits.

Sur la période, les fonds actions ont enregistré les meilleures performances : Attijari Actions (+70,6 %), Sonatel (+67,3 %) et Karima Ethique (+65,6 %). Evolutis et Attijari Diversifié a également dépassé 57 %. À l'inverse, certains fonds obligataires ont enregistré des pertes extrêmes, notamment FCP Ecobank UEMOA Obligataire (-99,9 %) et FCP Expat (-98,9 %), liées aux tensions entourant la dette souveraine et aux effets de duration.

Figure 13: **Évolution comparative des montants investis par secteur et variations annuelles de la performance sectorielle**



Source: Groupe de travail, ASGOP, 2025

Au niveau sectoriel, les investissements se concentrent dans les télécommunications et les services financiers, suivis par la consommation et l'énergie. Entre 2021 et 2024, les dépenses discrétionnaires ont fortement progressé (+56 %) et les services publics (+20 %). L'énergie, les services financiers et la consommation ont reculé, reflétant les ajustements post-crise et la sensibilité aux taux d'intérêt et à la conjoncture macroéconomique.

Les informations présentées ci-dessous proviennent de données d'entretiens avec des entreprises sélectionnées dans le cadre de divers programmes de soutien et d'accélération des entreprises, identifiées par d'autres mécanismes de sélection.

Les investissements passés révèlent un sous-financement chronique qui freine la croissance des entreprises et met en évidence l'écart persistant entre les besoins exprimés et les ressources mobilisées.

Les entretiens révèlent que les investissements des cinq dernières années restent insuffisants pour couvrir les besoins. Les montants mobilisés dépassent rarement 200 millions de francs CFA, alors que les besoins initiaux étaient souvent plus élevés, ce qui engendre un déficit de 20 à 50 %. Cette contrainte freine le développement technique et commercial et accroît la dépendance aux fonds propres.

Les ressources investies sont principalement consacrées au développement de produits et à la recherche et développement, avec peu d'investissements dans les équipements, les infrastructures ou la numérisation. Si cette priorité soutient la phase initiale, elle freine la montée en puissance et la compétitivité.

L'accès au financement institutionnel demeure quasi inexistant. Près de 85 % des ressources proviennent de fonds propres, le recours aux subventions étant marginal. Cette situation reflète l'exclusion des circuits de financement traditionnels, liée à des critères de risque mal adaptés aux entreprises émergentes.

L'évolution des besoins futurs reflète une ambition de croissance et une volonté de transformer les modèles économiques grâce à des solutions financières mieux adaptées aux cycles de développement des entreprises innovantes.

Les projections à cinq ans marquent une rupture avec les niveaux d'investissement précédents. La majorité des besoins se situent entre 100 et 200 millions de francs CFA. Les entreprises souhaitent structurer leurs opérations, accroître leur production, renforcer leurs équipes et conquérir de nouveaux marchés. Elles élargissent également leurs priorités : fonds de roulement, expansion horizontale ou verticale, diversification et amélioration des processus, le tout dans une perspective de long terme.

Ces ambitions s'accompagnent d'un besoin de capitaux patients sur trois à cinq ans. Les entreprises recherchent des mécanismes flexibles, adaptés aux cycles d'apprentissage et à une montée en puissance progressive.

Ils privilégient les financements par actions et quasi-actions, jugés plus adaptés que les emprunts bancaires, considérés comme coûteux et exigeants en termes de garanties. Les solutions hybrides semblent mieux correspondre à leur profil de risque. Leur ouverture à une dilution de 10 % à 25 % témoigne de leur volonté d'attirer des partenaires stratégiques et de renforcer la gouvernance afin de soutenir leur croissance.

La demande croissante de financement dans le secteur financier témoigne d'une profonde transformation des modèles d'intervention, marquée par la recherche de mécanismes capables d'atténuer les risques tout en soutenant un financement plus innovant et axé sur l'impact.

Le secteur financier ivoirien est confronté à une forte hausse de la demande, notamment de la part d'institutions recherchant des ressources externes pour financer des opérations non traditionnelles et à impact social. Ces besoins dépassent souvent 10 milliards de francs ivoiriens, ce qui accroît les risques et exerce une pression sur les fonds propres dans un cadre prudentiel strict, limitant ainsi le financement de projets innovants.

Pour remédier à cette situation, les institutions mobilisent des donateurs internationaux, des fonds d'investissement à impact et des financements à impact afin d'obtenir des ressources adaptées aux patients ou des solutions hybrides. L'objectif est de partager les risques et de proposer des produits plus inclusifs sans compromettre leur solvabilité.

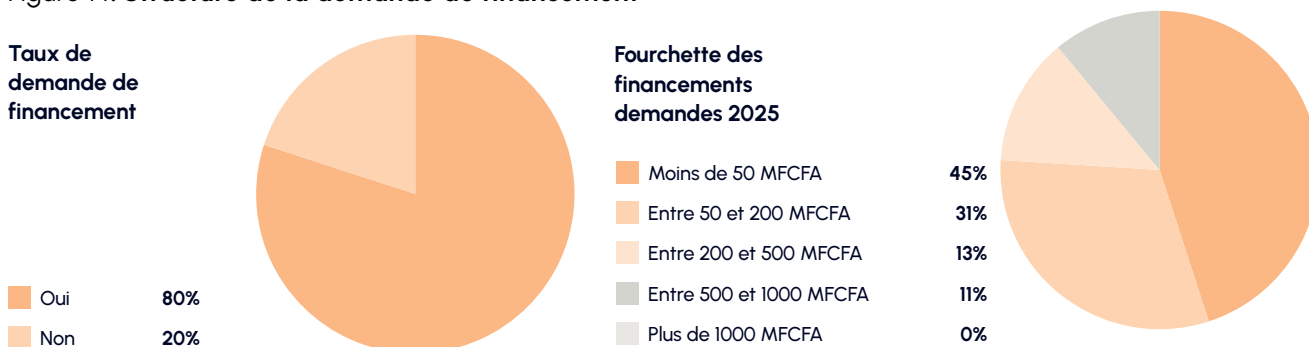
Les mécanismes de partage des risques gagnent du terrain, liant la rémunération à la performance et réduisant la consommation de capital. Cette dynamique témoigne d'une transformation du secteur, fondée sur des partenariats stratégiques et des solutions hybrides au service d'une finance plus inclusive et à impact.

La dynamique croissante de la demande de financement reflète une maturation progressive du tissu entrepreneurial ivoirien et un recours accru aux services financiers pour soutenir le renforcement des capacités, l'expansion et la professionnalisation des entreprises.

D'ici 2025, 80 % des entreprises auront sollicité des financements, signe d'un réel besoin de soutenir leur croissance. Cette tendance témoigne du dynamisme de l'écosystème et de la volonté des entrepreneurs de structurer leurs opérations, d'accroître leur capacité de production et de consolider leur position sur le marché.

Seules 20 % des entreprises n'ont entrepris aucune démarche, souvent par manque d'information, en raison d'une formalisation insuffisante ou de contraintes administratives.

Figure 14: **Structure de la demande de financement**

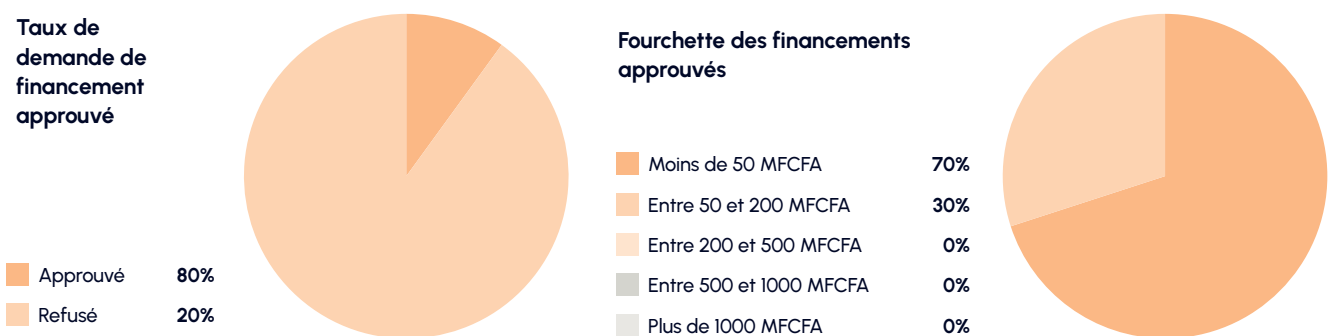


Source: Comoé Capital, Étude sectorielle sur le financement des PME, mise à jour avec des estimations, 2025

Les montants demandés reflètent la structure du secteur privé ivoirien, dominé par les micro, petites et moyennes entreprises (MPME). Environ 45 % des demandes portent sur des montants inférieurs à 50 millions de francs CFA, et 31 % sur des montants compris entre 50 et 200 millions de francs CFA. Ces financements sont principalement destinés à l'acquisition d'équipements, à la modernisation et au développement progressif des activités. Les demandes plus importantes restent rares, ce qui confirme la taille modeste des entreprises.

En 2025, seulement 10 % des demandes étaient approuvées. Ce faible taux reflète des obstacles persistants : exigences en matière de garanties, formalisation limitée, historique financier court et perception élevée du risque. Un écart important subsiste entre les ambitions entrepreneuriales et les critères des institutions financières.

Figure 15: **Structure des demandes de financement approuvées**



Source: Comoé Capital, Étude sectorielle sur le financement des PME, mise à jour avec des estimations, 2025

Financement très modeste alloué : une prudence marquée de la part des institutions financières

Les montants approuvés confirment la prudence des institutions financières. Environ 70 % des financements approuvés restent inférieurs à 50 millions de francs CFA et sont principalement destinés aux besoins opérationnels de base, tels que l'équipement ou le fonds de roulement.

Les 30 % restants, compris entre 50 et 200 millions de francs CFA, sont généralement accordés à des entreprises mieux structurées et présentant des états financiers solides. Aucun financement supérieur à 200 millions de francs CFA n'a été enregistré, ce qui témoigne d'une certaine réticence à soutenir des projets plus ambitieux.

Un signal d'alarme pour le développement du secteur privé ivoirien

Ces résultats confirment la nécessité de renforcer le soutien financier aux PME. L'écart entre l'offre et la demande de financement demeure important et freine l'innovation, l'emploi et la croissance. Des mécanismes de garantie plus accessibles, des procédures de crédit simplifiées et un accompagnement accru en matière de structuration financière sont essentiels à la construction d'un écosystème plus inclusif et résilient.

Besoins accrus de financement : une priorité pour la pérennité et la croissance des PME ivoiriennes

Bien qu'une large majorité d'entreprises anticipent un besoin de financement inférieur à 50 millions de francs CFA, les besoins de financement pour les années à venir témoignent d'une évolution significative des attentes et des exigences du tissu économique ivoirien. Ils révèlent une forte dépendance des PME à l'égard de l'accès au capital, dans un contexte marqué par une concurrence accrue, la nécessité d'innover et l'impératif de renforcer leur résilience face aux chocs économiques.

ENCADRÉ 10

Editech dans le développement et la fourniture de solutions de tutorat numérique

Entreprise
EDITECH

Secteur
Numérique

Date de création
4 octobre 2024

Recettes
moins de 50 millions

Année
2024

Depuis sa création en 2024, EDITECH s'est principalement autofinancée, avec quelques subventions, ce qui a limité sa capacité d'investissement. Ses besoins initiaux restent partiellement couverts, et un important déficit de financement persiste. L'accès au crédit est limité. Plus de la moitié, des demandes ont été rejetées en raison de leur stade de développement insuffisant, d'exigences élevées en matière de garanties, de taux d'intérêt inadaptés, de montants de prêt inappropriés et d'un manque d'informations sur les produits

financiers.

Au cours des cinq prochaines années, ED ITECH estime ses besoins entre 50 et 200 millions de francs CFA pour le fonds de roulement, l'équipement, la recherche et le développement, la numérisation, les ressources humaines et le développement commercial. L'entreprise vise un financement mixte combinant subventions, financement mixte, fonds propres, emprunts et quasi-fonds propres, avec une dilution limitée entre 10 et 25 %.

Section 7

Cadre politique et réglementaire pour l'investissement à impact

L'analyse du cadre politique et réglementaire s'appuie sur la boîte à outils GSG Impact Policymaker's Toolkit. Ce cadre recense quatorze outils de politique publique qui constituent le socle méthodologique d'évaluation de la capacité d'un pays à développer une économie à impact. L'objectif est de proposer une analyse cohérente, comparable et exploitable du positionnement de la Côte d'Ivoire, en examinant successivement le rôle de l'État en tant qu'acteur du marché, régulateur et facilitateur.

Tableau 7: Examen du cadre politique et réglementaire

Outil politique analysé	Analyse de la situation actuelle	Évaluation des écarts (référence d'impact GSG)
L'ÉTAT EN TANT QU'ACTEUR DU MARCHÉ		
Partenariats d'impact	<ul style="list-style-type: none"> En juillet 2016, la Côte d'Ivoire a adopté une Stratégie nationale de financement basée sur la performance (SNFP), intégrée au Plan national de développement sanitaire (PNDS) 2021-2025. Elle positionne le financement basé sur la performance comme un levier central pour la gouvernance et le financement du système de santé. Cette stratégie se traduit par la mise en œuvre du financement basé sur la performance (FBP) dans les structures de santé : les établissements reçoivent des incitations financières sous réserve de la réalisation d'indicateurs prédéfinis, tels que la couverture vaccinale ou les consultations prénatales. Le gouvernement a identifié le FBP comme une stratégie prioritaire pour réduire la mortalité maternelle et infantile et accélérer les progrès vers une couverture sanitaire universelle, en partenariat avec la Banque mondiale et des ONG techniques telles que Management Sciences for Health (MSH). 	<ul style="list-style-type: none"> Le système ivoirien demeure strictement sectoriel, axé sur la santé, alors que les normes internationales reposent sur une approche transversale englobant l'emploi, l'éducation, l'inclusion financière, la protection sociale et l'environnement. En Côte d'Ivoire, le financement basé sur la performance repose sur des ressources publiques et des financements de donateurs, sans mobiliser d'investisseurs privés pour assumer le risque initial, contrairement aux modèles à impact observés dans d'autres pays. Contrairement aux meilleures pratiques internationales (fonds Better Futures du Royaume-Uni, MAS Colombie, etc.), la Côte d'Ivoire ne dispose pas encore d'un budget centralisé dédié, d'une gouvernance multipartite et d'une capacité d'évaluation standardisée.
Les marchés publics à impact	<ul style="list-style-type: none"> Le nouveau Code des marchés publics adopté en 2019 consacre, outre l'égalité de traitement et la transparence, le respect des normes environnementales, sociales et du travail, ainsi que la protection des personnes handicapées et la promotion de l'égalité des sexes. Elle impose la publication des appels d'offres sur le portail des marchés publics et au Bulletin officiel des marchés publics, renforçant ainsi la transparence et l'accès pour un plus grand nombre d'opérateurs économiques. Le PND 2021-2025 a inclus, parmi ses réformes prioritaires en faveur des PME, la mise en œuvre du Fonds de garantie de crédit aux PME, la création d'un système de suivi des marchés publics et le déploiement d'un programme facilitant l'accès des PME à la sous-traitance. 	<ul style="list-style-type: none"> Le Code intègre des références aux dimensions environnementales et sociales. Cependant, (i) sa mise en œuvre opérationnelle demeure limitée, notamment en ce qui concerne l'existence de grilles d'évaluation intégrant l'impact et une pondération explicite des critères sociaux et environnementaux par rapport au prix ; et (ii) il n'existe à ce jour aucune disposition relative aux marchés publics socialement responsables définissant des objectifs quantifiés, par exemple en matière d'emploi local, d'inclusion des femmes ou de soutien aux entreprises à impact.. Les mesures de soutien aux PME, telles que le suivi des marchés publics et l'accès à la sous-traitance, sont encore en phase de mise en œuvre ou restent mal documentées et invisibles dans les sources publiques disponibles

Outil politique analysé	Analyse de la situation actuelle	Évaluation des écarts (référence d'impact GSG)
Programmes de financement	<ul style="list-style-type: none"> · La Côte d'Ivoire dispose déjà d'un écosystème dense de fonds publics et semi-publics. · Dans le cadre de sa réponse à la COVID-19, le gouvernement a mis en place quatre fonds de soutien ciblés : · Fonds de soutien aux grandes entreprises ; · Fonds de soutien aux PME ; · Fonds de soutien aux acteurs du secteur informel ; · Fonds de solidarité et d'aide humanitaire d'urgence. · La mise en œuvre du programme local de financement des PME par le biais du programme PEPITE, qui ciblait différents secteurs d'activité. 	<ul style="list-style-type: none"> · Les mécanismes existants sont principalement axés sur le volume des financements et le soutien macroéconomique (protection des entreprises pendant la crise, accès au crédit pour les PME, etc.), cependant : · Ils ne sont pas toujours explicitement présentés comme des « fonds à impact » avec des objectifs sociaux ou environnementaux mesurables ; · La gouvernance est souvent fragmentée entre de multiples ministères, agences et donateurs, ce qui la rend difficile à comprendre pour un investisseur à impact ou un entrepreneur social.
Obligations souveraines durables	<ul style="list-style-type: none"> · En 2021, le ministère des Finances a élaboré un « Cadre pour les obligations durables de Côte d'Ivoire », examiné par Sustainalytics, qui définit le cadre d'émission d'instruments ESG (obligations et prêts verts, sociaux et durables). Les produits concernés financent des projets à impact social et environnemental conformes au PND 2021-2025. · Selon le profil de pays « Finance durable – Côte d'Ivoire » (PNUE/GRID) et la mise à jour 2023 du Cadre, la Côte d'Ivoire a mobilisé environ 2,4 milliards de dollars d'obligations et de prêts labellisés ESG pour financer les dépenses budgétaires publiques éligibles. · En 2025, le pays a franchi une nouvelle étape avec l'émission d'une obligation Samurai ESG en yens sur le marché japonais (50 milliards de yens, soit environ 336 millions de dollars américains), illustrant la stratégie de diversification du financement durable. 	<ul style="list-style-type: none"> · Les produits financés sont principalement des projets publics (infrastructures, programmes sociaux), · Le lien avec un circuit structuré d'entreprises à impact et de projets privés n'est pas encore systématique.
L'ÉTAT EN TANT QUE RÉGULATEUR DU MARCHÉ		
Formes juridiques spécifiques pour les entreprises à impact social et environnemental	<ul style="list-style-type: none"> · La Côte d'Ivoire ne dispose pas d'un cadre juridique spécifique pour promouvoir le développement des entreprises à impact social ou environnemental. Le droit des sociétés reste structuré autour des formes traditionnelles du droit OHADA. Seules les organisations à vocation sociale et solidaire bénéficient d'une reconnaissance sectorielle limitée. · Ce cadre n'offre pas d'incitations spécifiques en termes d'impact, d'obligations de gouvernance appropriées ou d'exigences de transparence conformes aux normes internationales. · Aucune administration ne dispose d'une doctrine officielle sur la reconnaissance des entreprises à impact, et aucun mécanisme d'étiquetage public ne permet de les identifier clairement dans l'économie nationale. 	<ul style="list-style-type: none"> · Le pays ne dispose pas du cadre recommandé par les meilleures pratiques internationales. · Il en résulte un manque de visibilité pour les investisseurs à impact et une complication dans la structuration des instruments de financement ciblés. · Il n'existe aucun mécanisme de reconnaissance officielle ni de conformité aux normes de mission, ce qui limite la capacité du gouvernement à utiliser les entreprises à impact social comme relais opérationnels pour les politiques publiques.

Outil politique analysé	Analyse de la situation actuelle	Évaluation des écarts (référence d'impact GSG)
Réglementation en matière de transparence et de reporting de durabilité	<ul style="list-style-type: none"> Le pays ne dispose d'aucune réglementation imposant la publication d'informations environnementales ou sociales. Les obligations se limitent à la transparence financière, sous la supervision de la BRVM et de l'AMF. Le système comptable OHADA demeure le principal cadre comptable. Il n'inclut pas les informations extra-financières ni les exigences relatives aux risques climatiques ou à la performance environnementale et sociale. Les entreprises ne sont pas tenues de publier leurs émissions, leurs risques climatiques ni leur contribution aux objectifs de développement durable. Les rapports produits pour certains bailleurs de fonds restent volontaires, isolés et non harmonisés. 	<ul style="list-style-type: none"> Aucune législation nationale ne fait référence aux normes internationales, telles que les normes ISSB, les exigences de la directive européenne CSRD ou les recommandations de la TCFD. Le gouvernement n'a pas encore entrepris de démarches de transposition ou d'harmonisation avec ces cadres de référence. La Côte d'Ivoire accuse un retard par rapport aux juridictions ayant intégré la transparence ESG dans leur réglementation des marchés. Ce retard réduit l'attractivité du marché ivoirien pour les investisseurs institutionnels, qui exigent de plus en plus de données fiables et comparables
Clarification du devoir fiduciaire et de l'intégration ESG	<ul style="list-style-type: none"> Le cadre juridique applicable aux investisseurs institutionnels, fondé sur les normes de l'UEMOA et l'AMF, impose des obligations de prudence et de gestion des risques, sans toutefois intégrer explicitement les facteurs environnementaux et sociaux dans le devoir fiduciaire. Les régimes de retraite et les compagnies d'assurance respectent les exigences prudentielles standard en matière de solvabilité et de liquidité. Aucune législation n'impose l'évaluation des risques climatiques ou sociaux. Les gestionnaires d'actifs opérant sur la plateforme BRVM ne sont soumis à aucune directive exigeant l'intégration de critères ESG dans la sélection des actifs ou la gestion de portefeuille. Ces pratiques restent volontaires. Aucun organisme de surveillance ne dispose d'un mandat formel concernant l'intégration des risques de durabilité dans l'analyse 	<ul style="list-style-type: none"> Le pays ne dispose d'aucun cadre réglementaire affirmant que la prise en compte des risques environnementaux et sociaux relève du devoir fiduciaire. Cette absence compromet la capacité des gestionnaires d'actifs et des fonds de pension à intégrer durablement les enjeux climatiques et sociaux dans leurs processus décisionnels. L'écosystème financier reste à la traîne dans les juridictions où les autorités exigent une évaluation systématique des risques climatiques afin de protéger les bénéficiaires et de renforcer la stabilité financière. Aucun texte n'établit de lien entre la gestion des risques liés au développement durable et la sécurité des actifs à long terme. Cela limite l'anticipation des risques physiques et de transition et réduit l'attractivité du marché ivoirien pour les investisseurs internationaux en quête de garanties ESG.
Des incitations fiscales pour stimuler l'investissement à impact	<ul style="list-style-type: none"> Le pays dispose d'un système d'incitations fiscales axé sur l'investissement productif en général, régi par le Code des investissements et mis en œuvre par le CEPICI. Ces avantages comprennent des exonérations temporaires de droits de douane, des réductions d'impôt et des régimes préférentiels, sans considération des contributions sociales ou environnementales. Les incitations existantes ne font aucune distinction entre les entreprises à impact social et environnemental et ne prévoient aucune modulation selon des critères de durabilité. Aucun avantage n'est lié à l'emploi des jeunes ou des femmes, à la réduction des émissions ou à l'amélioration des conditions sociales dans les zones fragiles. Les programmes sectoriels encouragent l'investissement dans des secteurs stratégiques, tels que l'agroalimentaire, le tourisme, l'énergie ou la technologie, sans obligation de rendre compte de l'impact ni de fournir un engagement mesurable envers l'environnement ou les populations. 	<ul style="list-style-type: none"> Aucun mécanisme fiscal conforme aux normes GSG n'oriente les capitaux vers les entreprises ayant des contributions sociales ou environnementales mesurables. Cette absence limite le développement d'un marché de l'investissement à impact et son attractivité auprès des investisseurs internationaux. L'absence d'ajustements des avantages fiscaux réduit l'effet de levier du Code des investissements. Les entreprises sociales et vertes ne bénéficient d'aucun avantage concurrentiel susceptible d'accélérer leur croissance, ce qui limite leur compétitivité. La fiscalité nationale n'intègre pas les exigences d'impact et ne lie pas les dépenses fiscales aux objectifs du PDN ni aux engagements climatiques, créant ainsi un fossé entre les ambitions stratégiques et les outils fiscaux..

Outil politique analysé	Analyse de la situation actuelle	Évaluation des écarts (référence d'impact GSG)
<p>Cadre permettant la participation des investisseurs individuels à la finance durable et à l'investissement à impact</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Le marché financier ivoirien s'appuie sur la BRVM et l'AMF. L'offre destinée aux investisseurs particuliers se concentre sur les actions cotées, les obligations souveraines, les obligations d'entreprises et un nombre limité d'OPCVM. Aucun produit ne vise explicitement des objectifs sociaux ou environnementaux, et les produits de finance durable ne sont pas accessibles au grand public. · Les investisseurs particuliers n'ont pas la possibilité d'investir dans des fonds à impact ni dans des sociétés non cotées à vocation sociale ou environnementale. L'accès aux investissements privés reste réservé aux investisseurs institutionnels en raison des exigences réglementaires de l'AMF et des seuils d'investissement minimum. · Le marché ne propose aucun système d'étiquetage permettant d'identifier les produits responsables. Il n'existe pas de labels nationaux ou régionaux comparables aux fonds de solidarité ou aux fonds durables que l'on trouve sur les marchés financiers avancés 	<ul style="list-style-type: none"> · La Côte d'Ivoire ne dispose pas de l'infrastructure réglementaire nécessaire pour orienter l'épargne des ménages vers la finance durable, ce qui la place en retrait par rapport aux juridictions où les investisseurs individuels jouent un rôle central. · Le manque de produits accessibles au grand public freine l'émergence d'un marché intérieur et prive les entreprises engagées d'une source de financement diversifiée. · Il n'existe aucun mécanisme d'étiquetage ou de certification des produits responsables, ce qui limite la transparence et décourage le développement de nouvelles offres. · Le marché peine à attirer des investisseurs internationaux spécialisés en raison d'un manque de véhicules réglementés qui encouragent une large participation du public. · Le potentiel de l'épargne individuelle reste sous-utilisé, ce qui réduit la capacité des finances nationales à soutenir les objectifs du PND et les engagements climatiques.

L'ÉTAT COMME FACILITATEUR DE MARCHÉ

<p>Taxonomie de la finance durable</p>	<ul style="list-style-type: none"> · La Côte d'Ivoire ne dispose pas d'une taxonomie nationale définissant les activités durables alignées sur des objectifs environnementaux ou sociaux. Aucun cadre sectoriel n'oriente clairement les investissements vers les priorités nationales. · Le marché régional, structuré autour du BRVM et supervisé par l'AMF, ne propose pas de taxonomie applicable aux émetteurs. Les obligations d'État à long terme reposent sur des cadres internes, sans coordination nationale. · Les priorités du PND 2021-2025 ne se traduisent pas par un cadre technique commun. Chaque institution financière applique ses propres critères pour les projets verts ou sociaux. · Les ministères et les autorités de surveillance ne disposent pas d'un document harmonisé définissant les critères et les seuils de performance, conformément aux normes internationales. 	<ul style="list-style-type: none"> · La Côte d'Ivoire ne dispose pas d'une taxonomie nationale permettant d'orienter les capitaux vers les activités prioritaires, ce qui limite la structuration d'un marché financier durable et réduit la transparence pour les investisseurs. · Elle peine à se conformer aux exigences des bailleurs de fonds, tels que la Banque mondiale, la BEI et l'UE, qui s'appuient sur des taxonomies robustes. · Sans cadre de classification, il reste difficile d'identifier les projets alignés sur la transition énergétique, l'adaptation au changement climatique ou les priorités sociales, et de comparer leur qualité. · L'absence de définition officielle accroît le risque d'allégations invérifiables, affaiblit la crédibilité du marché et entrave l'émergence d'un écosystème capable de démontrer son impact.
---	--	--

Outil politique analysé	Analyse de la situation actuelle	Évaluation des écarts (référence d'impact GSG)
Les institutions publiques dédiées à la finance durable et à l'impact	<ul style="list-style-type: none"> · La Côte d'Ivoire ne dispose pas d'une institution clairement mandatée pour piloter la finance durable ou structurer l'investissement à impact. Le pilotage reste fragmenté entre deux ministères (Économie et Finances, Planification et Développement) et des organes de supervision régionaux, sans mandat spécifique. · Le marché régional, supervisé par l'AMF et géré par le BRVM, ne dispose pas d'une division dédiée à la finance durable ou aux critères ESG. · Aucun organisme public ne joue le rôle de centre d'expertise pour l'élaboration de normes nationales en matière d'impact, de mesure ESG ou de certification des projets durables. · CEPICI s'attache à attirer les investissements directs et à simplifier les démarches administratives. La finance durable ne constitue pas encore un élément central de son mandat. 	<ul style="list-style-type: none"> · Le pays ne dispose pas d'une institution chargée de coordonner les réformes de la finance durable, ce qui entrave la structuration du marché et l'intégration de la durabilité dans les politiques de financement. · La direction s'appuie sur des institutions généralistes dont le mandat ne couvre pas l'investissement à impact, ce qui disperse les initiatives sans approche nationale alignée sur les normes internationales. · L'absence d'une agence dédiée réduit la capacité d'engager un dialogue avec les donateurs, tels que la Banque mondiale, la BEI, la BERD ou l'Union européenne. · Aucun acteur n'est responsable de l'élaboration de cadres techniques, tels qu'une taxonomie verte ou sociale, ce qui empêche la structuration d'un ensemble de projets alignés sur les priorités d'impact
Fonds publics ou plateformes nationales de co-investissement pour l'impact	<ul style="list-style-type: none"> · La Côte d'Ivoire dispose d'instruments de financement publics et semi-publics, mais aucun ne constitue un fonds national d'investissement à impact. Les mécanismes existants soutiennent principalement les PME et la stabilisation économique. · Les principaux mécanismes (Fonds de garantie de crédit aux PME et fonds créés pendant la crise du COVID) répondent à une logique de solvabilité et de reprise, sans mandat de co-investissement à impact avec des investisseurs privés. · Le pays ne dispose ni de fonds souverain ni de fonds de fonds dédiés à l'investissement à impact. Aucun cadre public n'existe pour mobiliser des ressources budgétaires ou concessionnelles afin de catalyser les capitaux privés vers des projets à fort impact social ou environnemental. · Les partenariats avec les donateurs se concrétisent principalement par le biais de projets publics ou de lignes de crédit bancaires. Il n'existe pas de plateforme nationale structurée de co-investissement réunissant le gouvernement, les donateurs et les investisseurs privés. · Les initiatives de soutien aux startups et à l'innovation restent fragmentées et ne s'appuient pas sur un mécanisme national capable de fournir des capitaux, des quasi-capital et un partage des risques pour les projets à fort impact. 	<ul style="list-style-type: none"> · Le pays ne dispose pas d'un fonds d'ancrage ou d'un fonds de fonds dédié à l'investissement à impact, ce qui limite l'effet de levier sur les capitaux privés et l'alignement avec les priorités nationales. · L'utilisation des ressources publiques n'est pas coordonnée selon une approche axée sur l'impact. L'absence de plateforme de co-investissement freine le développement d'un portefeuille de projets et réduit leur attractivité auprès des investisseurs. · Contrairement aux pays dotés de fonds nationaux de co-investissement, la Côte d'Ivoire ne parvient pas à mutualiser efficacement les ressources des donateurs et des investisseurs institutionnels autour d'une stratégie commune. · Les instruments existants ne prévoient pas de mandat formel en matière d'impact. La sélection des projets repose principalement sur des critères financiers, sans considération de résultats sociaux ou environnementaux. · Les émissions d'obligations durables ne sont pas liées à des véhicules de co-investissement à impact, ce qui réduit leur potentiel de transformation du tissu productif.

Outil politique analysé	Analyse de la situation actuelle	Évaluation des écarts (référence d'impact GSG)
Stratégies nationales pour l'impact	<ul style="list-style-type: none"> · La Vision 2030 et le PND fixent des objectifs clairs en matière de transformation économique, de réduction de la pauvreté et d'inclusion, mais sans feuille de route spécifique pour l'économie d'impact ou l'investissement d'impact. · Le PND positionne le secteur privé comme un moteur de croissance et prévoit des réformes visant à améliorer le climat des affaires, à soutenir les PME et à renforcer l'inclusion financière. Toutefois, il ne définit ni statut juridique pour les entreprises à impact social, ni cadre de mesure harmonisé, ni mécanisme de coordination pour aligner les politiques publiques, les financements et la réglementation sur l'impact · Des stratégies sectorielles existent, notamment dans les domaines du climat, de l'énergie, de l'agriculture, de la protection sociale et de l'inclusion financière. Elles poursuivent d'importants objectifs sociaux et environnementaux, mais restent encore peu intégrées aux principes structurants de l'action publique et de la mobilisation des capitaux. 	<ul style="list-style-type: none"> · Le pays ne dispose pas d'une stratégie nationale qui place clairement l'impact au cœur de la transformation économique pour guider les investisseurs et les acteurs publics. · La fragmentation des stratégies sectorielles réduit la lisibilité pour les partenaires, et aucun document de référence ne précise les priorités, les instruments et les résultats attendus. · Sans stratégie d'impact, les outils de politique publique, la fiscalité, la réglementation, les mécanismes de financement et les mécanismes de renforcement des capacités ne sont pas coordonnés autour d'objectifs mesurables. · Aucun objectif précis n'est fixé concernant la mobilisation de capitaux à impact, les volumes à attirer, les secteurs prioritaires, le rôle des investisseurs ou les résultats sociaux et environnementaux attendus.
Programmes de renforcement des capacités pour la finance durable et l'impact	<ul style="list-style-type: none"> · Des programmes de formation existent, soutenus par des partenaires techniques et financiers, principalement destinés aux ministères et aux institutions financières. Cependant, ils demeurent ponctuels, liés à des projets de la Banque mondiale, de la BAD ou d'agences bilatérales, sans stratégie nationale structurée pour la finance durable. · Les organismes de réglementation régionaux, dont l'AMF, mènent des actions de sensibilisation. Toutefois, la mesure d'impact, la taxonomie, le reporting de durabilité et les instruments financiers durables sont peu abordés, et aucun module obligatoire n'existe dans les programmes de certification professionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> · Le pays ne dispose pas d'un mécanisme structuré de renforcement des capacités en matière de finance durable, au bénéfice des acteurs publics et privés. L'absence de stratégie coordonnée limite l'adoption des outils de politique publique recommandés par le GSG Impact. · Les compétences techniques demeurent insuffisantes pour concevoir une taxonomie nationale, gérer les rapports de durabilité ou structurer les instruments de financement à impact. Cette lacune entrave la mise en œuvre des réformes identifiées dans la boîte à outils et réduit l'efficacité des politiques publiques à impact.



Facilitateurs de marché et services professionnels

L'écosystème ivoirien de l'investissement à impact repose sur un réseau de facilitateurs de marché, notamment des incubateurs, des accélérateurs, des espaces de coworking, des réseaux professionnels, des cabinets de conseil, des établissements d'enseignement supérieur et des programmes de renforcement des capacités. Ces acteurs jouent un rôle central dans le développement et la structuration du marché, en soutenant les entrepreneurs et en professionnalisant les entreprises à impact.

Incubateurs et accélérateurs : la porte d'entrée vers l'entrepreneuriat et l'innovation

Les incubateurs et accélérateurs constituent souvent le premier point d'entrée pour de nombreux entrepreneurs. Ils offrent un accompagnement stratégique, du mentorat, des espaces de travail et un soutien à la recherche de financements. Malgré des ressources financières limitées, leur valeur réside dans la préparation de projets viables et la mise en relation des entrepreneurs et des investisseurs. Parmi les structures clés, on peut citer AEJ, CI-PME (l'une des deux filiales de GUDE-PME, chargée de la mise en œuvre des stratégies gouvernementales pour les PME), Incub'Ivoire (qui soutient les startups et les projets à impact), Afric'Innov Academy (qui forme et professionnalise les incubateurs et les entrepreneurs), Impact Hub Abidjan (qui combine espaces de coworking et programmes d'incubation), l'incubateur COMMAN-YA (qui soutient les femmes entrepreneures), la Fondation Sephis (qui soutient également les femmes entrepreneures), Orange Fab (qui accélère les startups du numérique) et DigiFemmes (une association qui vise à autonomiser les femmes et les jeunes grâce aux technologies numériques et à l'entrepreneuriat).

Ces structures jouent un rôle crucial dans l'identification des projets prometteurs, le renforcement des capacités entrepreneuriales, la mise en relation avec les investisseurs par le biais de programmes de mentorat, de réseautage et de soutien personnalisé, ainsi que dans le financement de structures et de projets à fort impact.

Les réseaux et associations professionnels encore peu connus, mais stratégiques

Les réseaux et associations professionnelles structurent le marché, diffusent les meilleures pratiques et promeuvent les normes professionnelles. Ils facilitent la circulation de l'information, soutiennent la formation des acteurs concernés et favorisent les liens entre investisseurs, entrepreneurs et institutions publiques.

Les principaux réseaux comprennent : l'A2IC (Association Ivoirienne des Investisseurs en Capital), le RIESS (Réseau Ivoirien de l'Economie Sociale et Solidaire), le Réseau des Business Angels de Côte d'Ivoire (CIBAN), la Maison des PME (MPME), RIFEL'S (Réseau International des Femmes Leaders et Sympathisants), l'APSPD (Association Professionnelles des Systèmes Financiers Décentralisés), ainsi que des réseaux régionaux et internationaux tels que l'AVCA, VC4A et FPAM (Financement participatif Afrique et Méditerranée), actifs dans la finance inclusive et le capital-risque.

Ces réseaux facilitent l'échange de connaissances, l'apprentissage entre pairs et la diffusion des normes d'investissement responsable. Ils permettent également aux entrepreneurs de gagner en visibilité et d'accéder à des financements qui leur seraient autrement inaccessibles.

Cabinets de conseil et experts techniques : partenaires stratégiques du développement entrepreneurial

Les cabinets de conseil et les experts techniques accompagnent investisseurs et entrepreneurs, jouant un rôle croissant dans la structuration des marchés. Ils interviennent dans les audits préalables, les analyses de marché, le développement de modèles économiques durables et l'évaluation d'impact.

Parmi les acteurs notables, citons Open Capital Advisors (conseil en gestion et investissement à impact), Dalberg (stratégie inclusive et durable), G Perform, ESPartners, Innogence Consulting et Strategy SA (conseil stratégique, études de marché et soutien opérationnel).

Leur présence améliore la qualité des projets, réduit l'asymétrie d'information entre investisseurs et entrepreneurs et renforce la capacité des entreprises à mettre en œuvre des modèles durables et à suivre leur impact social et environnemental.

Les institutions académiques : moteurs de développement des compétences et de professionnalisation

Les institutions académiques contribuent au développement des compétences locales et à la professionnalisation de l'écosystème. L'Institut africain de management (IAM) propose des formations en management et en entrepreneuriat, le Centre de recherche et d'action pour la paix (CERAP) développe des programmes d'entrepreneuriat social, tandis que le programme de renforcement des capacités des institutions de microfinance en Afrique francophone (CAPAF) dispense des formations spécialisées aux professionnels de la microfinance et de la finance inclusive. L'ESCAE (École internationale de management et d'études économiques) de l'INPHB et de la MDE Business School propose des programmes en management et leadership, complétant ainsi l'offre souvent généraliste des universités publiques.

Ces institutions fournissent au marché des ressources humaines qualifiées, assurant ainsi un flux continu d'entrepreneurs capables de gérer des entreprises durables et performantes.

Événements et programmes de soutien : catalyseurs d'opportunités et de réseautage

Les événements et programmes sectoriels offrent des opportunités de visibilité, de formation et de financement. Des conférences telles que l'Africa CEO Forum, l'Africa SME Champions Forum et AfricArena réunissent entrepreneurs, investisseurs et acteurs de l'écosystème pour partager les meilleures pratiques et développer des partenariats. Des programmes comme Bond'Innov, Reach for Change et Social Inclusive Bootcamp ciblent les startups sociales et les entreprises à impact, tandis que Lead Campus, SCF et ACNB se concentrent sur le renforcement des compétences entrepreneuriales.

⁴ <https://www.jeunesse.gouv.ci/actualites/c%C3%B4te-divoire-ann%C3%A9e-de-la-jeunesse-letat-d%C3%A9caille-un-milliard-fcfa-pour-financer-les>

⁵ <https://www.afdb.org/fr/news-and-events/press-releases/la-banque-africaine-de-developpement-va-investir-105-millions-de-dollars-dans-le-capital-de-seedstars-africa-ventures-pour-stimuler-linvestissement-dans-des-entreprises-innovantes-67757>

Ces plateformes favorisent le partage de connaissances, la mise en réseau et la valorisation du marché ivoirien auprès des investisseurs internationaux. Elles aident également les entrepreneurs à affiner leurs modèles économiques, à perfectionner leurs présentations et à accéder à des mentors et à des réseaux professionnels.

Financement stratégique de l'entrepreneuriat et de l'innovation en Côte d'Ivoire

Dans le cadre de l'Année de la jeunesse, le gouvernement ivoirien a mobilisé 1 milliard de francs CFA via l'initiative Startups Boost Capital afin de soutenir les jeunes entrepreneurs et les startups technologiques. Depuis 2020, l'Agence pour l'emploi des jeunes a mis en œuvre plusieurs programmes d'accompagnement des initiatives de la jeunesse. Le budget annuel moyen alloué à ces programmes s'élève à près de 100 millions de francs CFA, permettant ainsi le financement du lancement et du développement de projets innovants.

Conformément à son engagement à soutenir l'innovation et le financement des startups, Seedstars Africa Ventures (SAV) a reçu un investissement de 10,5 millions de dollars américains de la Banque africaine de développement (BAD) en janvier 2024. Cette injection de capital renforce la capacité du fonds à investir dans des startups africaines innovantes, y compris celles de Côte d'Ivoire, et contribue au développement d'un écosystème entrepreneurial plus structuré et attractif pour les investisseurs.

ENCADRÉ 11

Le rôle de Y'ello Startup dans l'intermédiation pour l'investissement à impact en Côte d'Ivoire

Y'ello Startup, un programme soutenu par MTN Côte d'Ivoire, joue un rôle croissant dans l'accompagnement des startups innovantes. Depuis 2023, il a soutenu plus de 150 entreprises grâce à un programme d'accélération structuré combinant formation, mentorat et préparation à la levée de fonds. L'équipe facilite la communication entre entrepreneurs et investisseurs afin de réduire l'asymétrie d'information et de préparer les startups à la levée de fonds. Ses services comprennent la structuration du modèle économique, la préparation de

la data room, le coaching pour la présentation de projets, le mentorat et l'accompagnement lors des audits préalables.

Le programme intègre progressivement les dimensions sociales et environnementales grâce à des diagnostics ciblés, une introduction aux normes ESG et un soutien aux startups actives dans l'inclusion financière, l'agritech durable et l'économie circulaire. Les principaux défis résident dans la faiblesse des structures financières, le manque de sensibilisation aux critères ESG, le caractère informel du secteur et la pénurie de

financements d'amorçage locaux. Le programme se distingue par un modèle d'accélération soutenu par une entreprise solide et la plateforme NovoEd. Les priorités sont axées sur l'accompagnement post-accélération, le renforcement des compétences internes et l'élargissement du réseau d'investisseurs, ainsi que sur le développement de formations ESG et de mécanismes de soutien public, tels que des fonds de garantie et des dispositifs de pré-amorçage.

Recommandations

Analyse des écarts

L'écosystème financier ivoirien demeure très fragmenté, ce qui en réduit l'efficacité globale. Malgré une disponibilité croissante de capitaux, près de 90 % des demandes de financement sont rejetées, illustrant une asymétrie persistante entre les entrepreneurs et les institutions financières : les premiers manquent de connaissances financières, tandis que les secondes disposent de peu d'outils pour évaluer les risques au-delà des garanties tangibles. Ce décalage est exacerbé par une architecture institutionnelle complexe, où la multiplicité des acteurs publics et privés brouille les rôles et rend difficile l'identification du bon interlocuteur.

Parallèlement, les structures de soutien – incubateurs, pôles et programmes – demeurent fragiles et sous-financées, souvent dépendantes de financements externes et peinant à assurer un soutien durable. Le vivier entrepreneurial présente également une grande hétérogénéité en termes de maturité : entre les entrepreneurs opportunistes et ceux animés par une vocation, les niveaux de résilience, de préparation et d'engagement varient considérablement. La persistance d'une « culture du service gratuit » complique davantage la monétisation des services de soutien et freine la professionnalisation de l'écosystème, contribuant ainsi à la réduction du nombre de projets réellement rentables.

Un système bancaire qui finance à peine la transformation : l'asymétrie entre l'offre bancaire et la demande des PME crée un espace propice à des instruments alternatifs. Les prêts mezzanine, les dettes flexibles et les prises de fonds propres légères peuvent répondre à une demande réelle et solvable. Il s'agit également d'un levier majeur pour rapprocher les banques d'un rôle plus structurant grâce à des mécanismes de partage des risques.

L'insuffisance des intermédiaires financiers pour absorber les capitaux : ce double écart peut se transformer en opportunité en renforçant les accélérateurs, les programmes de transfert de technologie et les mécanismes de co-investissement. En améliorant la préparation des entreprises, nous augmentons leur capacité à absorber des capitaux, réduisons le risque perçu et créons un marché plus liquide pour les investisseurs.

L'écosystème présente une faible cohérence globale, les initiatives étant menées dans toutes les directions. Cette fragmentation peut se transformer en atout concurrentiel si les pratiques sont standardisées. La mise en place de cadres partagés, de plateformes sectorielles et d'un cadre national d'évaluation des impacts peut instaurer une nouvelle cohérence. En structurant la coordination et l'évaluation, l'écosystème dans son ensemble gagne en crédibilité, ce qui attire naturellement davantage de capitaux.

L'épargne intérieure, abondante, mais immobilisée, constitue un important stock de capitaux en Côte d'Ivoire. Libérer une partie de ces fonds dans des produits thématiques ou des fonds garantis peut transformer la structure du marché. Les institutions de financement du développement (IFD) peuvent catalyser ce mouvement grâce à des garanties sur mesure. Il s'agit là du levier le plus puissant pour créer un marché intérieur durable.

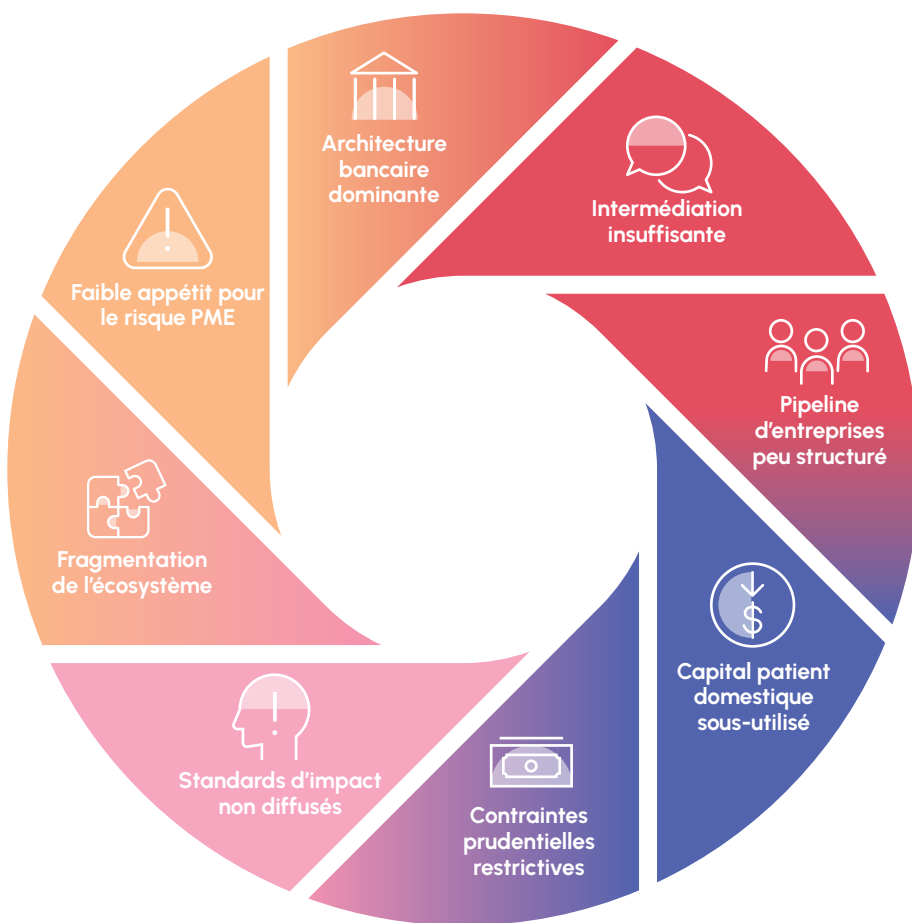


Malgré l'augmentation des capitaux disponibles dans l'écosystème financier ivoirien, près de

~90%

des demandes de financement sont rejetées, ce qui reflète des asymétries structurelles persistantes entre les entrepreneurs et les institutions financières.

Figure 16: **Comblent les lacunes systémiques et activer les leviers du marché**



Secteurs prometteurs

Cinq secteurs se distinguent comme les plus prometteurs pour l'investissement à impact en Côte d'Ivoire. L'agriculture, l'agroalimentaire et les énergies bas carbone représentent une part importante des besoins de financement, avec une forte demande allant des petits investissements pour les PME rurales aux projets d'infrastructures énergétiques de plusieurs milliards de dollars. Leur déficit de financement demeure considérable en raison d'un manque d'instruments adaptés, bien qu'ils répondent aux priorités nationales en matière de transformation productive, de durabilité et de résilience climatique.

Les technologies numériques, la fintech et les services technologiques constituent un second secteur dynamique, porté par une forte adoption du numérique et une demande croissante de financement, notamment pour les montants compris entre 50 et 150 millions de francs CFA. Cependant, la présence limitée de fonds d'investissement et la maturité encore inégale des projets en cours creusent un déficit de capitaux. Ce secteur demeure essentiel à l'inclusion financière, à la modernisation des services et à l'amélioration de la productivité des PME.

Tableau 8: **Quelques entreprises fintech actives en Côte d'Ivoire**

Nom	Modèle d'entreprise	Impact de l'orientation / Discours d'ouverture
Djamo	Revenus provenant des services financiers numériques et frais plafonnés	Accélère l'inclusion financière grâce à une offre simplifiée et accessible
CinetPay	Infrastructure de paiement multicanal (argent mobile, cartes, USSD)	Facilite la numérisation des paiements marchands et améliore la traçabilité
Julia	Solutions de paiement pour entreprises via Mobile Money et cartes	Réduit les coûts, améliore la traçabilité et formalise les transactions
Bizao	Plateforme d'intégration pour les paiements numériques	Soutient l'innovation financière locale et l'adoption du numérique
Vague	Offre à commission réduite et à faible coût	Démocratiser le paiement mobile et promouvoir l'accès aux services bancaires pour les populations non bancarisées

Enfin, la santé et l'éducation ont des besoins considérables en infrastructures, en équipements et en solutions innovantes. Leur potentiel réside dans leur impact direct sur le capital humain, un enjeu crucial pour la compétitivité du pays. Malgré des besoins de financement manifestes, souvent estimés entre cent millions et un milliard de francs CFA, l'accès aux capitaux demeure limité, creusant un déficit déjà important. Ensemble, ces cinq secteurs conjuguent une forte demande, un déficit de financement et une importance stratégique, ce qui en fait des leviers prioritaires pour l'accélération du déploiement de l'investissement à impact.



Recommandations pour renforcer l'écosystème de l'investissement à impact

L'analyse de l'écosystème ivoirien met en lumière les leviers d'action prioritaires pour renforcer la mobilisation des capitaux, améliorer la qualité des projets en développement et structurer un marché plus attractif pour l'investissement à impact. Les recommandations ci-dessous visent à combler les lacunes identifiées et à stimuler une dynamique durable en matière de financement, d'innovation et de performance dans les secteurs clés de l'économie.

1 Mobiliser davantage de capitaux pour un impact accru

Il est essentiel de renforcer la capacité du marché ivoirien à mobiliser des capitaux patients pour combler le déficit de financement des PME, soutenir les secteurs prioritaires et attirer davantage d'investisseurs privés. Cela nécessite la mise en place de mécanismes de réduction des risques, l'élargissement de la base d'investisseurs institutionnels locaux et la dynamisation de l'engagement des institutions financières internationales (IFI) selon les principes du marché.

Tableau 9: **Actions visant à mobiliser davantage de capitaux**

Actions	Priorité	Contributeurs
Créer des véhicules de financement mixtes mobilisant des capitaux publics, des investisseurs institutionnels et des institutions de financement du développement pour financer les secteurs stratégiques	Haute	Ministère de l'Économie et des Finances, DCFCI, BAD
Structurer des fonds thématiques nationaux capables de canaliser l'épargne locale vers des projets à impact	Haute	BRVM, BCEAO, Sociétés locales de gestion d'actifs
Mettre en place un mécanisme national de partage des risques afin d'accroître l'exposition des banques au segment des PME	Haute	Ministère chargé des PME, SMEGF, Banques commerciales ivoiriennes
Développer un secteur des obligations vertes et sociales conformément au cadre souverain récemment établi	Moyenne	Ministère de l'Économie et des Finances, BRVM, AMF-UMOA
Introduire des instruments financiers intermédiaires (dette flexible, mezzanine, fonds propres patients) adaptés aux besoins de croissance des entreprises	Moyenne	Fonds d'investissement locaux, IFC, Proparco
Mobiliser l'épargne institutionnelle, notamment le fonds de 200 milliards d'euros destiné aux PME (NSSF), par le biais de canaux d'investissement dédiés.	Moyenne	NSSF, Ministère de l'Économie et des Finances, BCEAO

2 Stimuler la demande grâce à un portefeuille d'entreprises plus matures

Le renforcement du vivier d'entrepreneurs est un levier essentiel pour améliorer l'absorption des capitaux. Les PME et les jeunes pousses ont besoin d'un soutien structuré pour accroître leur maturité financière, améliorer leur gouvernance et développer des projets suffisamment solides pour attirer les investisseurs.

Tableau 10: **Les actions stimulent la demande**

Actions	Priorité	Contributeurs
Déployer des programmes de renforcement des capacités en matière de gestion, de gouvernance et de préparation à l'investissement	Haute	Ministère des PME, CI PME, BAD
Soutenir les incubateurs, les accélérateurs et les pôles sectoriels pour structurer les filières sectorielles	Haute	Ministère de l'Économie numérique, CI PME, Fonds d'investissement locaux
Combiner systématiquement le financement et l'assistance technique (accompagnement et mise en œuvre des mécanismes de capital)	Haute	IFC, Proparco, Fonds d'investissement locaux
Développer un programme d'incubation certifié qui alimente une base de données nationale de « prêts à investir ».	Moyenne	Ministère des PME, CI PME, BRVM
Encourager la formalisation et l'adoption progressives des normes ESG	Moyenne	Ministère du Commerce, Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire, BRVM
Développer une plateforme nationale PME-investisseurs avec des profils standardisés	Moyenne	Ministère chargé des PME, CI PME, BRVM
Clarifier le continuum de financement, afin d'aider les entreprises à identifier la source de financement la plus adaptée à leur niveau de maturité.	Moyenne	Ministère de l'Économie et des Finances, BCEAO, CI PME

Professionnaliser le soutien : encourager les PME à considérer le conseil comme un investissement stratégique	Faible	CEGECI, Cabinets de conseil locaux, Incubateurs et Accélérateurs
Créer des académies de création d'entreprises pour renforcer les capacités des incubateurs	Faible	Ministère de l'Enseignement supérieur, Incubateurs, Fonds d'investissement

3 Soutenir l'adaptation du cadre politique et réglementaire

Il est nécessaire d'améliorer le cadre réglementaire et institutionnel afin de faciliter la mobilisation des capitaux, de réduire les obstacles administratifs et de créer un environnement plus attractif pour l'investissement à impact en Côte d'Ivoire.

Tableau 11: **Pays soutenant l'adaptation du cadre politique et réglementaire**

Actions	Priorité	Contributeurs
Adapter le cadre prudentiel pour permettre une mobilisation accrue des pensions, des assurances et des CDC-CI	Haute	Ministère de l'Économie et des Finances, BACEAO, DCFCI
Intégrer les objectifs d'investissement à impact dans les politiques sectorielles du Plan national de développement	Haute	Ministère de la Planification et du Développement, Ministère de l'Économie et des Finances, Cabinet du Premier ministre
Renforcer les dispositifs de garantie publique ciblant le financement des PME	Haute	Ministère chargé des PME, Ministère de l'Économie et des Finances, SMEGF
Simplifier les procédures d'enregistrement des fonds d'investissement et des projets privés	Moyenne	Ministère du Commerce, CEPICI, Ministère de l'Économie et des Finances
Réduire les délais administratifs liés aux approbations de projets afin d'accélérer le déploiement des capitaux	Moyenne	Premier ministre, CEPICI, Ministère du Budget

4 Structurer un cadre national de mesure d'impact

Un cadre national unifié de mesure d'impact renforcerait la transparence, la crédibilité et la confiance des investisseurs, tout en améliorant la capacité des entreprises à démontrer leurs performances sociales et environnementales.

Tableau 12: **Actions visant à structurer un cadre national de mesure d'impact**

Actions	Priorité	Contributeurs
Élaborer un cadre national de mesure d'impact conforme aux normes internationales	Haute	Ministère de la Planification et du Développement, Ministère de l'Économie et des Finances, BRVM
Accompagner les entreprises et les investisseurs dans la mise en œuvre d'outils de reporting appropriés	Haute	CI PME, SFI, Cabinets de conseil spécialisés
Élaborer un cadre simplifié de mesure d'impact afin d'éviter les charges administratives et l'écoblanchiment.	Haute	CI PME
Créer une plateforme centralisée dédiée aux données d'impact	Moyenne	Ministère de la Planification et du Développement, Ministère de l'Économie numérique, BRVM
Former les acteurs publics et privés aux pratiques de mesure, de gouvernance et de reporting	Moyenne	Ministère de l'Enseignement supérieur, BAD, CEGECI

5 Déploiement d'une stratégie nationale de communication et de plaidoyer

Promouvoir l'investissement à impact par une communication cohérente est essentiel pour accroître la visibilité du marché ivoirien, renforcer la confiance et attirer de nouveaux investisseurs nationaux et internationaux.

Tableau 13: **Actions visant à déployer une stratégie nationale de communication et de plaidoyer**

Actions	Priorité	Contributeurs
Positionner la Côte d'Ivoire comme un centre régional d'influence en Afrique de l'Ouest	Haute	BRVM, Ministère des Affaires étrangères, Ministère de la Planification et du Développement
Lancer une campagne nationale de sensibilisation à l'investissement à impact	Moyenne	Ministère du Plan et du Développement, Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire, CI PME
Mettre en valeur les projets réussis pour accroître l'attractivité du marché	Moyenne	BRVM, Fonds d'investissement locaux, Ministère de la Communication
Organiser des événements réguliers (forums, tournées promotionnelles, réunions sectorielles)	Moyenne	Ministère de l'Économie et des Finances, Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire, BRVM
Mobiliser les médias économiques et les réseaux professionnels comme canaux de plaidoyer	Faible	Ministère de la Communication, Médias économiques nationaux, Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire

La mise en œuvre des réformes nécessite une gouvernance solide et un suivi régulier pour garantir leur efficacité, assurer la cohérence des actions et adapter les mécanismes au fil du temps.

Tableau 14: **Actions visant à établir un système robuste de gestion et de surveillance du marché**

Actions	Priorité	Contributeurs
Mettre en place un mécanisme permanent de surveillance du marché	Haute	Ministère de la Planification et du Développement, Ministère de l'Économie et des Finances, BRVM
Créer un comité multipartite pour orienter les recommandations	Haute	Cabinet du Premier ministre, Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire, Ministère de la Planification et du Développement
Élaborer un tableau de bord national d'impact et de performance	Moyenne	Ministère de la Planification et du Développement, CI PME, BRVM
Introduire des revues annuelles pour ajuster les instruments financiers	Moyenne	Ministère de l'Économie et des Finances, BCEAO, CDC-CI
Mettre en place un système de rétroaction structuré pour améliorer les pratiques	Faible	CEGECI, Fonds d'investissement locaux, CI PME

7 Stimuler la création de marché par la convergence des parties prenantes

La création d'un marché dynamique exige de l'innovation, une coordination sectorielle et une meilleure circulation de l'information, autant de fondements essentiels pour améliorer l'attractivité du pays auprès des investisseurs à impact.

Tableau 15: **Actions visant à stimuler la création de marché**

Actions	Priorité	Contributeurs
Encourager les partenariats public-privé dans les secteurs prioritaires	Haute	Ministère de la Planification et du Développement, Ministère de l'Économie et des Finances, DCFCI
Soutenir l'innovation locale dans les domaines stratégiques (agritech, climat, santé, edtech)	Haute	Fonds d'investissement locaux, CI PME, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Restructurer l'écosystème pour réduire le nombre de points d'accès et de parties prenantes	Haute	Cabinet du Premier ministre, Ministère chargé des PME, Ministère de l'Économie et des Finances
Développer des groupes sectoriels pour renforcer la coordination	Moyenne	Ministère de l'Industrie, Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire, CI PME
Promouvoir la numérisation des chaînes de valeur	Moyenne	Ministère de l'Économie numérique, Ministère de l'Agriculture, BRVM
Faciliter l'accès aux données publiques pour améliorer l'évaluation des risques	Moyenne	Ministère de l'Économie numérique, Ministère de la Planification et du Développement, Agence nationale des statistiques

ENCADRÉ 12

Trois plateformes de structuration mobilisables pour renforcer l'écosystème ivoirien de l'investissement à impact

Plusieurs plateformes peuvent structurer le marché de l'investissement à impact en Côte d'Ivoire. Elles soutiennent déjà l'intermédiation, le renforcement des capacités et la mobilisation des investisseurs privés. Mieux coordonnées dans le cadre d'une stratégie nationale, elles renforceraient l'attractivité du pays et les flux de capitaux.

L'Association Ivoirienne des Investisseurs en Capital (A2IC) est un réseau d'acteurs clés du capital privé et institutionnel. Elle diffuse les meilleures pratiques, centralise

les données de marché et promeut les opportunités d'investissement. Son implication renforcerait la transparence et faciliterait les échanges entre les capitaux locaux et internationaux axés sur l'investissement à impact.

La Plateforme de Contenu Local (G2M – Mouvement de Croissance Globale) est un mécanisme d'intégration des entreprises ivoiriennes aux chaînes de valeur extractives. Elle recense les besoins de financement, qualifie les fournisseurs et renforce leurs capacités, en collaboration avec

le PNUD et d'autres partenaires. Cette plateforme peut structurer des coentreprises et faciliter l'intermédiation dans les secteurs extractifs.

Côte d'Ivoire PME est une institution clé qui soutient les PME grâce à des programmes de structuration, d'accompagnement et de préparation à l'investissement. Elle améliore la qualité des projets, réduit les asymétries d'information et favorise la formalisation et la conformité aux critères ESG, jouant un rôle central dans l'accès des PME à la finance à impact.

Ces réalisations constituent un socle solide pour la prochaine étape : consolider les mécanismes existants, fédérer les acteurs autour de priorités communes et élaborer une feuille de route plus claire pour le développement du marché. Il s'agira ensuite de traduire ces leviers en un cadre d'action structuré, capable d'accélérer la mobilisation de capitaux, de renforcer le soutien aux entreprises et de valoriser l'investissement à impact dans le paysage économique ivoirien.



Feuille de route proposée pour le futur partenaire national

Ces initiatives s'attaquent aux défis structurels et aux actions prioritaires que le GSG et ses partenaires peuvent mettre à profit pour renforcer durablement l'écosystème de l'investissement à impact en Côte d'Ivoire, notamment en améliorant l'intermédiation financière, en mobilisant davantage de capitaux patients, en structurant un vivier d'entreprises pour les investisseurs et en créant un cadre commun de mesure et de coordination.

- Créer un mécanisme national de financement mixte
- Mobiliser l'épargne nationale par le biais d'un fonds d'investissement local (CDC-CI, assurances, pensions)
- Mise en place d'une plateforme commune de mesure d'impact conforme aux normes internationales
- Déployer un programme national de préparation à l'investissement via CI-PME
- Renforcer la plateforme de contenu local pour élargir l'intégration des entreprises nationales dans les chaînes de valeur stratégiques
- Renforcer l'initiative des investisseurs en Côte d'Ivoire grâce à une meilleure structuration, des activités plus abouties et une orientation résolument axée sur l'impact.
- Créer un observatoire national de l'investissement à impact, doté d'un tableau de bord, de données et d'un rapport annuel.
- Plaider pour l'élargissement du cadre prudentiel afin de permettre l'affectation progressive des capitaux nationaux destinés aux patients (pensions, assurances, CDC-CI) à des véhicules d'investissement à impact.
- Organiser un forum annuel sur l'investissement à impact réunissant investisseurs, PME et acteurs institutionnels
- Plaider pour l'introduction d'incitations réglementaires encourageant les investisseurs institutionnels ivoiriens à participer à des fonds d'impact locaux, assorties de garanties ou de mécanismes de réduction des risques.

Annexe

Les tableaux ci-dessous présentent les principaux acteurs ciblés par cette étude.

Offre de capital

Nom de l'établissement	Gentil
Banque nationale d'investissement	Banque
Coris Bank International Côte d'Ivoire	Banque
Ecobank Côte d'Ivoire	Banque
Orange Bank Afrique	Banque
Fonds international pour le développement de la retraite active	SFD
Cofina	SFD
Gestion d'actifs EDC	SGO
Allianz Côte d'Ivoire	Assurance
Axa Côte d'Ivoire	Assurance
GNA Assurances Ci	Assurance
FPM	Fonds de pension

Institutions de financement du développement (DFI)

Nom de l'établissement	Gentil
Enabel	Banques et agences de développement
GIZ	Banques et agences de développement
SFI	Banques et agences de développement
MAUVAIS	Banques et agences de développement
AFD / PROPARCO	Banques et agences de développement
JICA	Banques et agences de développement
BEI	Banques et agences de développement
PNUD	Banques et agences de développement

Intermédiation de capitaux

Nom de l'établissement	Gentil
Adiwalé	Fonds d'investissement
Améthyste	Fonds d'investissement
Gestion Cauris Yeelen	Fonds d'investissement
Comoé Capital	Fonds d'investissement
Investisseurs et partenaires	Fonds d'investissement
Capitale Oasis	Fonds d'investissement
DCFCI	Fonds d'investissement
SMEGF	fonds publics

Gouvernement, réglementation et facilitation

Nom de l'établissement	Gentil
Capitale du CDC	Fonds d'investissement à impact
ADCI	Structure publique
Digifemmes	Incubateur / soutien
Démarrage jeune	Centre / Académie de l'entrepreneuriat
Centre d'impact	Incubateur / soutien
Afric'Innov	Réseau d'ISC (structures de soutien)
Deloitte	Réseau panafricain de pôles technologiques
ESPartners	Structure de soutien
CIED - IECD	Structure de soutien
Démarrage jeune	Centre / Académie de l'entrepreneuriat
Centre d'impact	Incubateur / soutien
Afric'Innov	Réseau d'ISC (structures de soutien)
Deloitte	Réseau panafricain de pôles technologiques
ESPartners	Structure de soutien



GSG Impact contribue à bâtir des économies à impact. Pour ce faire, nous œuvrons à intégrer l'impact social et environnemental au cœur de chaque décision politique, d'investissement, commerciale et de consommation.

Nous mettons en relation les dirigeants mondiaux, les gouvernements, les investisseurs, les organismes de réglementation et les innovateurs sociaux afin de construire ensemble l'infrastructure et les incitations nécessaires pour que l'impact social et environnemental soit au centre de toutes les prises de décision.

GSG Impact est la pierre angulaire du vaste réseau GSG Impact Partnership, un réseau mondial de 43 partenaires nationaux représentant 48 pays: dont plus de la moitié sont des marchés émergents.

gsgimpact.org

